

8 2 4

T G L O 8 5

**RNEMENT  
LAIS**

**UNICEF**

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

**LES ENFANTS  
ET  
LES FEMMES  
DEFAVORISEES  
DE LOME**

**Lomé, août-septembre  
1985**



**SERVICES DE BASE POUR LA ZONE DE BÈ**

824TGL085-1934

## BREVE PRESENTATION DU TOGO

Le Togo avec 2 705 250 habitants au dernier recensement démographique de 1981, est un petit pays côtier de 56 600 km<sup>2</sup> et l'un des plus peuplés de l'Afrique de l'Ouest (48 habitants au km<sup>2</sup>). Il s'étire du Sud au Nord sur 600 km et s'ouvre sur l'océan Atlantique sur 50 km de côté. Une chaîne de montagnes anciennes traverse le pays en échappe comportant une végétation relativement abondante.

Au Sud du pays, se trouve une cordon littoral sablonneux où est situé Lomé, la capitale (375 000 habitants en 1981) une zone de terre de barre et une zone constituée par le plateau cristallin du bassin du fleuve Mono.

La partie Nord du pays est constituée de la plaine de l'Oti, affluent de la Volta et de la plaine de Nord-Ouest autour de la ville de Dapaong, couverte de savane sèche qui s'étend jusqu'à la frontière voltaïque.

Le réseau hydrologique comprend les cours d'eau de l'Oti au Nord, du Mono, du Zio et du Haho au Sud.

Le Togo est couvert par deux zones climatiques. Au Sud, le pays connaît un climat de type sub-équatorial avec 4 saisons : une grande saison sèche de mi-Novembre à Mars, une grande saison des pluies d'Avril à Juillet, une petite saison sèche d'Août à Septembre et une petite saison des pluies d'Octobre à mi-Novembre.

Au Nord, prévaut un climat de type soudanien avec deux saisons : une saison des pluies d'Avril à Octobre et une saison sèche de Novembre à Mars. La saison sèche est accentuée dans tout le pays par l'harmattan, vent sec et desséchant en provenance du désert du Sahara.

Le pays dispose d'importantes potentialités de développement : des ressources minières notamment le phosphate (2% environ de la production mondiale) le calcaire et le marbre sont exploités.

La qualité de son potentiel humain, de ses infrastructures de communication, de travail, de commerce, service et tourisme et sa position géographique privilégiée font du Togo, le carrefour des grandes rencontres internationales.

S'agissant précisément des femmes, elles représentent un peu plus de la moitié soit 58,40 % de la population globale du pays en 1981.

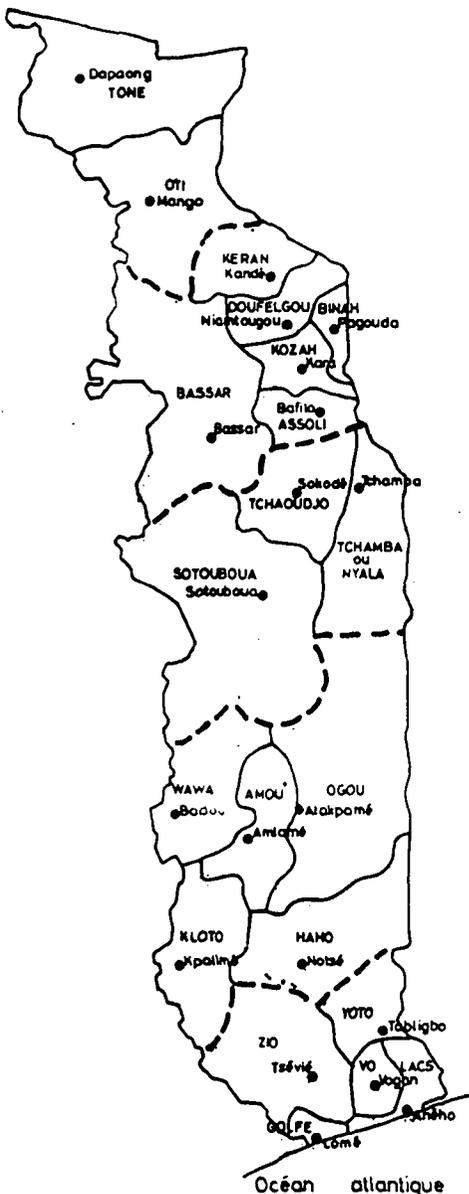
Et 25 % de ces 58,40 % résident dans les villes essentiellement à Lomé.

Plus de 45 % des Togolais ont moins de 15 ans. Ce qui dénote le caractère très jeune de la population togolaise.

La forte pression démographique du Togo (plus de 2,8 % par an) est due essentiellement à une très forte natalité. Le taux de mortalité reste encore élevé (45,3 ‰) et l'espérance de vie faible (46 ans). C'est pourquoi l'un des objectifs des plans de développement du pays dans le domaine de la santé vise la réduction de la mortalité générale et surtout la mortalité infantile encore très élevée (90,2 ‰) et à amener progressivement les Togolais à prendre en charge les problèmes de santé en vue des solutions appropriées.

Le Togo se heurte à certains nombres de contraintes : l'agriculture est soumise aux aléas climatiques, la croissance urbaine rapide, l'étroitesse du territoire national, l'insuffisance des ressources énergétiques et la faiblesse des revenus et d'une épargne nationale pouvant financer son développement à cause de la crise économique et financière que traverse le pays depuis 1979.

Du point de vue administratif, le Togo est divisé en 21 préfectures regroupées en 5 régions économiques comme l'indique la carte ci-jointe abritant de nombreux groupes ethniques notamment les Ewés et les Minas du Sud, les Cotocolis et les Bassars au centre, les Kabyès, les Lossos et les Mobas au Nord.



# LE TOGO



U N I C E F

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

INTEROFFICE MEMORANDUM

24 DEC 85 61863			
BRA			

TO : Mr. Robert E. Brasseur  
UNICEF NETHERLANDS

DATE : 08.11.85

FROM : G. Torrès  
Conseiller Régional en  
Développement Urbain, Abidjan

FILE No. Wcaro 1719/GT/CW

SUBJECT : Projet Urbain "Amélioration des conditions  
de vie des Enfants et des Mères à Lomé".

Veillez trouver ci-joint un exemplaire de l'étude "Les enfants et les femmes défavorisés de la ville de Lomé : Services de base de la zone de Bè".

Ce document est le résultat d'une analyse de la réalité d'un quartier de la ville de Lomé, faite avec la participation de la population.

Cette étude n'est que le résumé des premières démarches entreprises dans le cadre d'un projet urbain qui vise l'amélioration des conditions de vie des enfants et des mères.

Un plan d'action a été préparé et une "opération" de démarrage est en cours. Le travail d'animation et de sensibilisation sera réalisé avec la participation active d'un Comité de Développement existant dans le quartier. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Je vous souhaite bonne réception de ce document.

6148

ISBN 1934

824 TGL085

### P R E S E N T A T I O N

Le présent document est la version finale, résultat des travaux réalisés au cours des mois d'Août et de Septembre 1985 dans la zone de Bè à Lomé, par l'équipe dont la liste des membres figure à la fin du présent document.

Nous remercions tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont rendu possible la publication de ce document.

Gustavo A. TORRES

Conseiller Régional pour  
Le Développement Urbain.

Bureau de l'UNICEF pour  
L'Afrique Occidentale  
Et Centrale.

## TABLE DES MATIERES

- . Introduction
- . Objectifs
- . Calendrier d'activités et méthodologie générale

### CHAPITRE I

#### LA ZONE DE BÈ

1. Bè et la ville de Lomé
2. Aperçu de la situation des enfants et des mères dans la ville de Lomé
- 3.1. Historique
- 3.2. Description générale de la zone de Bè

### CHAPITRE II

#### LES ZONES ET SOUS-ZONES RETENUES

1. Sous-zone A
2. Sous-zone B
3. Sous-zone C
4. Sous-zone D
5. Sous-zone E
6. Sous-zone F

### CHAPITRE III

#### DONNEES SPECIFIQUES ISSUES DE L'ENQUETE

### CHAPITRE IV

#### PRINCIPAUX PROBLEMES EXPRIMES PAR LES POPULATIONS

- . Conclusions et recommandations
- . Bibliographie
- . Liste des membres de l'équipe pluridisciplinaire
- . Annexe :
  - I. Programme de travail de l'équipe
  - II. Méthodologie de l'enquête. Questionnaire
  - III. Données statistiques de la ville de Lomé.

I N T R O D U C T I O N

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la coopération de l'UNICEF avec le Gouvernement Togolais, des actions visant l'amélioration des conditions de vie des enfants et des femmes en milieu urbain avaient été prévues pour la période 1985-1988. Cette prévision comportait une acceptation tacite du besoin d'entamer des actions dans plusieurs secteurs et quartiers des villes togolaises.

Néanmoins, dès le début, la nécessité d'avoir un projet pilote dans une zone particulière s'est fait sentir. Ce projet pilote permettrait d'une part, d'améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes citadins appartenant aux couches défavorisées de la société, et d'autre part, de mettre au point des approches et des méthodes de travail qui pourront par la suite être appliquées dans d'autres zones ou quartiers des villes du Togo.

Lors d'une prospection des possibles zones d'intervention, il nous a paru pertinent d'étudier davantage la zone de Bè au coeur de la ville de Lomé. Mais étudier davantage ne veut pas dire réaliser de longues recherches qui parfois n'ont pas de suite à travers des actions visant l'amélioration de la situation existante, dans notre cas, celle des enfants et des femmes des couches défavorisées de la société.

Il n'est pas indispensable de mener des études approfondies pour comprendre que les problèmes les plus urgents dans la zone de Bè sont :

- . le manque de latrines
- . l'éradication et la collecte organisée d'ordures
- . L'approvisionnement en eau potable.

Des actions visant la solution concertée de ces problèmes permettront l'amélioration des conditions de vie de la communauté en général et par conséquent celles des enfants et des femmes en particulier.

.../...

Néanmoins, des actions ont été menées depuis des années pour résoudre ces problèmes, et nous apprenons, de l'expérience antérieure, que les réponses données ne sont ni suffisantes ni satisfaisantes.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions des enfants et des femmes en particulier, ainsi que la diminution de la mortalité infantile en milieu urbain comporte la réalisation d'autres actions qui doivent être conçues en fonction des réalités urbaines particulières de la ville de Lomé.

L'étude et la connaissance de ces réalités particulières a nécessité la création d'une équipe pluridisciplinaire composée de fonctionnaires gouvernementaux, de professionnels ayant une expérience de travail dans la zone et du Conseiller Régional de l'UNICEF en développement urbain.

C'est ainsi qu'en Avril et Mai derniers ont démarré les actions pour la réalisation de cette étude. Des contacts avec le Ministère du Plan et de l'Industrie ont été réalisés par l'Administrateur de Programme de l'UNICEF au Togo, pour constituer l'équipe qui aurait la mission d'étudier la zone de Bè.

Entre Mai et Août, de diverses activités préparatoires assurant la réalisation adéquate de l'étude ont été entreprises. L'étude elle-même, qui a comporté des contacts divers avec la population, a duré environ trois semaines y compris la préparation de la première **version** de ce document.

Les renseignements trouvés, et tout particulièrement les contacts établis avec la communauté, ont permis de "préparer le terrain" à la mise sur pied d'un projet de services de base dans la zone de Bè.

OBJECTIFS

1. Construire un ensemble de données concernant la situation des enfants et des femmes défavorisés de la zone de Bè.
2. Préciser les principaux problèmes ressentis par les femmes de la communauté concernée.
3. Connaître l'opinion des femmes concernant les problèmes posés par le développement et la survie de leurs enfants.
4. Détecter les propositions et initiatives des femmes pour l'amélioration des conditions de vie de la communauté en général et celles des enfants en particulier.
5. Réaliser les démarches préalables à l'exécution des actions intégrées visant l'amélioration des conditions de vie des enfants et des femmes.

CALENDRIER D'ACTIVITES POUR LA REALISATION DE L'ETUDE

La préparation de cette étude a comporté la réalisation des activités suivantes :

1. Rassemblement d'informations générales de la ville de Lomé en ce qui concerne la situation des enfants et des femmes. (Activité démarrée en Avril/Mai derniers).
2. Choix d'une zone dans la ville de Lomé permettant lors d'une étude, des actions visant l'amélioration de la situation des enfants. La zone de Bè a été retenue comme pouvant devenir l'emplacement pour un projet pilote (Mai 1985).
3. Rassemblement d'informations de la zone de Bè relatives à la situation des femmes et des enfants défavorisés. (Activité démarrée en Juin 1985).
4. Recherche des cadres administratifs et des Organisations non Gouvernementales pour constituer une équipe pluridisciplinaire (Juillet-Août 1985).
5. Constitution de l'équipe pluridisciplinaire avec la présence du Conseiller Régional de l'UNICEF pour le développement urbain (Août 1985).
6. Briefing de l'équipe (voir programme Annexe I, Août 1985).
7. Réalisation de l'étude. (Septembre 1985).

METHODOLOGIE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE (1)

La méthodologie utilisée pour la réalisation de cette étude a comporté les démarches suivantes :

1. Briefing de l'équipe pluridisciplinaire :

- . Situation des enfants dans le monde
- . La révolution pour la Survie et le Développement de l'Enfant
- . Services de Base en Milieu Urbain.

2. Détermination d'informations démographiques et de santé disponibles concernant la population féminine et infantile de la ville de Lomé et de la zone de Bè.

3. Etablissement des renseignements à chercher sur le terrain :

- Préparation d'un questionnaire permettant :

- a) l'obtention des données de base
- b) l'analyse des principaux problèmes
- c) le rassemblement des propositions de la population consultée et l'examen de la receptivité vis-à-vis de la mise sur pied des services communautaires.

4. Constitution à l'intérieur de l'équipe de deux sous-groupes pour réaliser l'étude par "sous-zone" et un sous-groupe "d'encadreurs" des enquêteurs.

5. Contacts avec la communauté de Bè.

Divers contacts avec la population, les autorités locales, traditionnelles et les institutions existantes ont été réalisés :

.../...

---

(1) Le programme suivi est présenté dans l'Annexe I.

- a) contact avec le Chef Aklassou et le Comité de Développement de Bè ;
- b) contact avec le CONGAT (Conseil des Organismes Non Gouvernementaux en activité au Togo) ;
- c) réalisation des visites d'observation sur le terrain pour analyser la situation globale du quartier, les conditions de vie, les services existants, l'équipement etc...
- d) enquête sur le terrain en contactant 205 femmes (x)

6. Préparation des rapports par sous-zones.

7. Dépouillement des questionnaires.

8. Rédaction du rapport.

(x) La méthodologie, critères pour l'échantillonnage et les diverses informations concernant l'enquête et le questionnaire figurent en Annexe II.

C H A P I T R E I

L A Z O N E D E B E  
=====

## 1. BE ET LA VILLE DE LOME

La compréhension adéquate des phénomènes se présentant dans la zone de Bè ainsi que dans les autres zones ayant des caractéristiques semblables nécessite une description et une analyse générale de la ville de Lomé.

Ce n'est pas uniquement pour encadrer cette étude mais aussi pour avoir des points de repère et des données générales permettant des comparaisons et des explications que cette description et cette analyse doivent être faites.

Ainsi, en ce qui concerne sa situation géographique, nous pouvons mentionner le fait que Lomé dispose d'une magnifique côte basse et sablonneuse, mais actuellement soumise aux effets de l'érosion marine. Avec une position curieuse, Lomé située sur une frontière d'Etat, le Ghana, l'extension de la ville ne peut s'effectuer que vers le Nord sur le plateau de Tokoin et vers l'Est sur le cordon littoral. La construction en 1968 du nouveau port de Lomé avec sa zone portuaire et industrielle a opéré le déplacement des fonctions et de nouvelles activités attractives vers la partie Ouest de la ville.

Lomé atteint actuellement en 1985, une population d'environ 500.000 habitants contre 7.000 en 1974, 80.000 en 1960, 190.000 en 1970 et 375.000 au dernier recensement démographique de 1981. A ce rythme de 6,5 à 7 % environ de croissance moyenne annuelle, elle devrait atteindre 1.000.000 d'habitants dans une dizaine d'années, vers 1995. Son expansion spatiale a été encore plus rapide. En effet, la surface habitée a pratiquement triplé de 2.000 à 6.000 hectares entre 1970 et 1981, tandis que sa population a doublé.

Lomé abrite actuellement 13,7 % de la population nationale et 54,4 % de la population urbaine. Son poids démographique relatif écrase les autres villes de l'intérieur, notamment Sokodé (environ 48.000 habitants), la seconde ville du pays du point de vue taille de population créant ainsi un déséquilibre dans l'armature urbaine nationale.

A la suite de ce développement rapide sur un site difficile, les conditions de vie et d'environnement d'une large partie de la population de la capitale se sont dégradées de manière préoccupante au cours des dernières années.

A l'heure actuelle, moins de la moitié de la ville est desservie par le système d'adduction d'eau potable. Le drainage des eaux pluviales est quasiment inexistant et des zones inondées s'étendent dans de larges secteurs en période de pluie. Il n'y a pratiquement pas de système d'égoûts et seule une petite partie de la population dispose de fosses septiques. La moitié des rues bitumées est détériorée par suite d'entretien inadéquat. Il en est de même pour le réseau de voirie en terre dont une part importante est difficilement praticable par les véhicules en saison pluvieuse. Ceci gêne, entre autres, le fonctionnement efficace du système de ramassage des ordures ménagères. Le nombre insuffisant et le mauvais état de certains équipements sanitaires, scolaires et sociaux deviennent de plus en plus préoccupants.

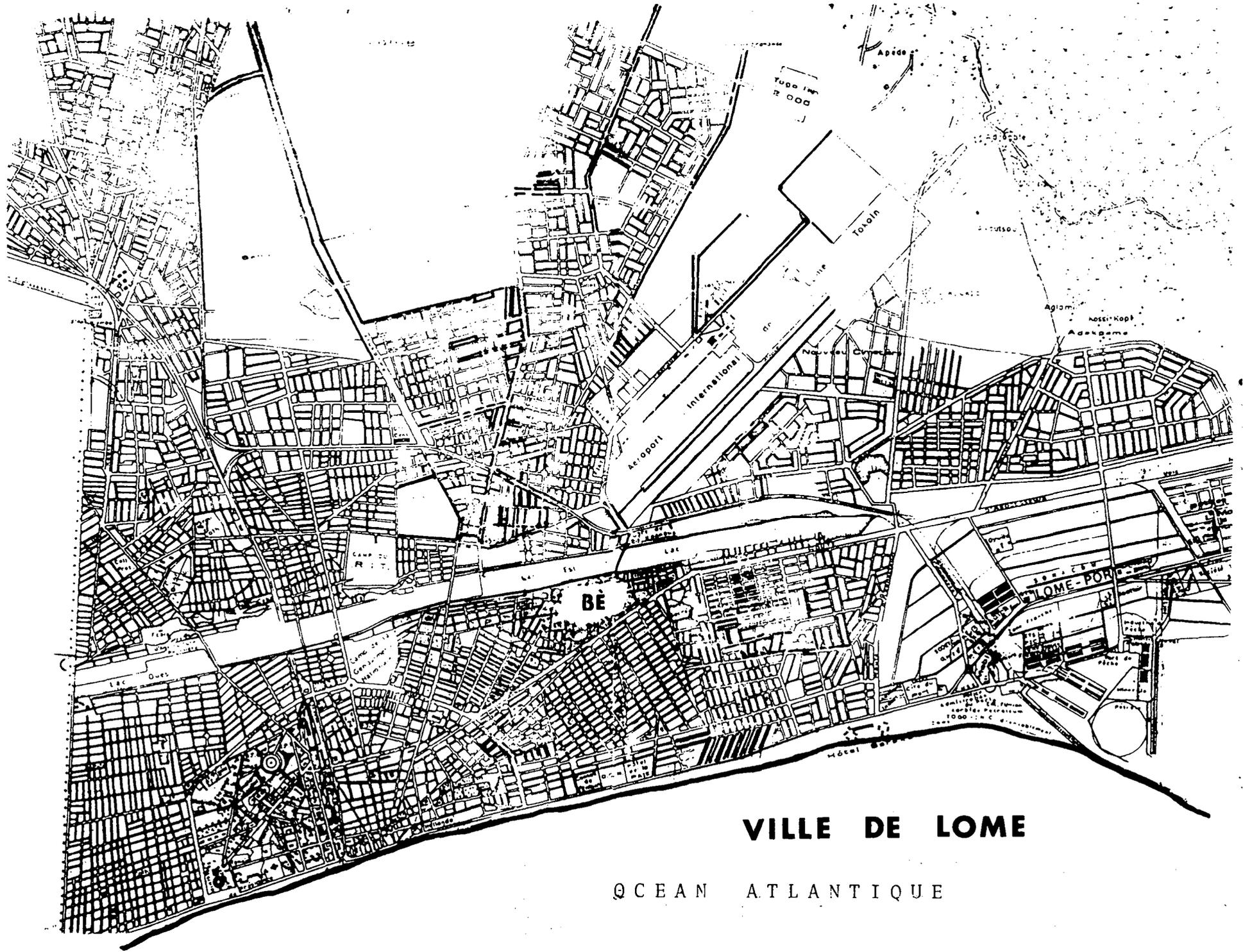
Bè est l'un des quartiers qui comme Gbadago, Ahanoukopé, Akodessewa, fait partie des zones les plus densément peuplées de la capitale où il manque le minimum d'infrastructure de base et d'équipements socio-collectifs.

## 2. APERCU DE LA SITUATION DES ENFANTS ET DES MERES DANS LA VILLE DE LOMÉ

Des études et des recherches sont encouragées pour permettre d'établir le taux de mortalité infantile au Togo. Malheureusement nous ne disposons pas de données récentes de taux de mortalité infantile, en particulier celui de la ville de Lomé. Mais nous avons trouvé convenable de présenter les renseignements que nous disposons, précisément ceux qui ont été trouvés lors d'une enquête sur la mortalité infantile menée à Lomé à partir d'un échantillon de 9763 naissances vivantes enregistrées dans les maternités de la ville sur une période de 12 mois et suivies pendant deux ans (chaque naissance est suivie pendant deux ans), a permis de dégager les premières causes de décès chez les nouveaux-nés (1).

---

(1) Enquête sur la mortalité infantile et juvénile à Lomé portant sur 9763 naissances suivies pendant deux ans, entre Mai 1978 et Avril 1982.



# VILLE DE LOME

OCEAN ATLANTIQUE

Un examen rapide du tableau A permet de constater que la diarrhée est la cause la plus meurtrière ; 61 décès, soit 15 % des décès observés sont dûs à la diarrhée. Vient en deuxième position la grippe et le paludisme qui interviennent pour 13 % (54 décès) dans l'effectif des décès. La rougeole et le tétanos, malgré les vaccinations prénatales (le tétanos en particulier) et postnatales, causent encore un nombre important de décès (rougeole : 33 ; tétanos 28) et occupent le 3ème et le 4ème rang parmi les dix premières causes de décès infantiles et juvéniles. 21 enfants, soit 5 % du total sont morts de prématurité; ce qui fait placer cette cause en 5ème position.

Les toux et rhume, le manque de respiration, l'anomalie de la dentition, le vomissement et la malnutrition occupent le 6è, 7è, 8è, 9è et 10 ème rang avec respectivement 14, 13, 11, 10 et 9 cas de décès.

Sur l'ensemble des dix premières causes de décès, les maladies telles que la diarrhée, la grippe et le paludisme, la rougeole et le tétanos, constituent les causes les plus meurtrières dans la ville de Lomé.

Un des facteurs de la mortalité infantile est le poids à la naissance. L'analyse du tableau B nous permet de déduire que les nouveaux nés pesant moins de 1750 grammes sont plus exposés à la mort que les autres, 36 % des enfants qui se trouvent dans ces conditions meurent avant d'atteindre l'âge de deux ans. Cette proportion baisse au fur et à mesure que le poids du nouveau-né augmente. La proportion des enfants, dont le poids à la naissance est entre 1750 et 2000 grammes, atteint 12 %, tandis que celle des nouveaux-nés pesant entre 3500 et 4250 grammes est de 2 %.

TABLEAU A

LES DIX PREMIERES CAUSES DE MORTALITE INFANTILE

Causes de Décès	Rang	Nbre de Décès	% par rapport au total. Toutes causes de décès
Diarrhée	1er	61	15
Grippe + Paludisme (Palu = 16 décès)	2e	54	13
Rougeole	3e	33	8
Tétanos	4e	28	7
Prématurité	5e	21	5
Toux et Rhume	6e	14	3
Manque de Respiration	7e	13	3
Anomalie de la Dentition	8e	11	3
Vomissement	9e	10	2
Malnutrition ou Kwashiorkor	10e	9	2
<b>TOTAL DECES: 10 premières causes</b>		<b>254</b>	<b>61</b>
Toutes les causes de décès		419	100

Source : Enquête sur la mortalité infantile et juvénile à Lomé portant sur 9.763 naissances suivies pendant deux ans. Mai 1979 à Avril 1982.

TABLEAU B

REPARTITION DES DECES SELON LE POIDS A LA NAISSANCE

Poids à la Naissance	Nbre de Décès	Nbre de Naissances	$\frac{1}{2} \times 100$
Moins de 1750 grammes	46	128	36
1750 - 1999 "	15	122	12
2000 - 2249 "	22	419	5
2250 - 2499 "	25	679	4
2500 - 2749 "	72	1695	4
2750 - 2999 "	61	1749	3
3000 - 3249 "	100	2525	4
3250 - 3499 "	31	1154	3
3500 - 3749 "	18	908	2
3750 - 3999 "	7	237	3
4000 - 4249 "	3	96	3
4250 - 4499 "	3	13	23
4500 - 4749 "	-	10	0
4750 et plus "	-	8	0
ND	1	30	3

Source : Enquête sur la mortalité infantile et juvénile à Lomé portant sur 9.763 naissances suivies pendant deux ans. Mai 1979 à Avril 1982. (a)

### 3. LA ZONE DE BE

#### 3.1. Historique :

Le quartier de Bè, un des plus connus de la ville de Lomé de par sa forte vocation culturelle, a une longue histoire. Jadis village tranquille fondé par un groupe de fugitifs EWES issu de l'exode de NOTSE au XVII ème siècle, c'es à Bè que revient aujourd'hui la palme de Berceau de la ville de Lomé.

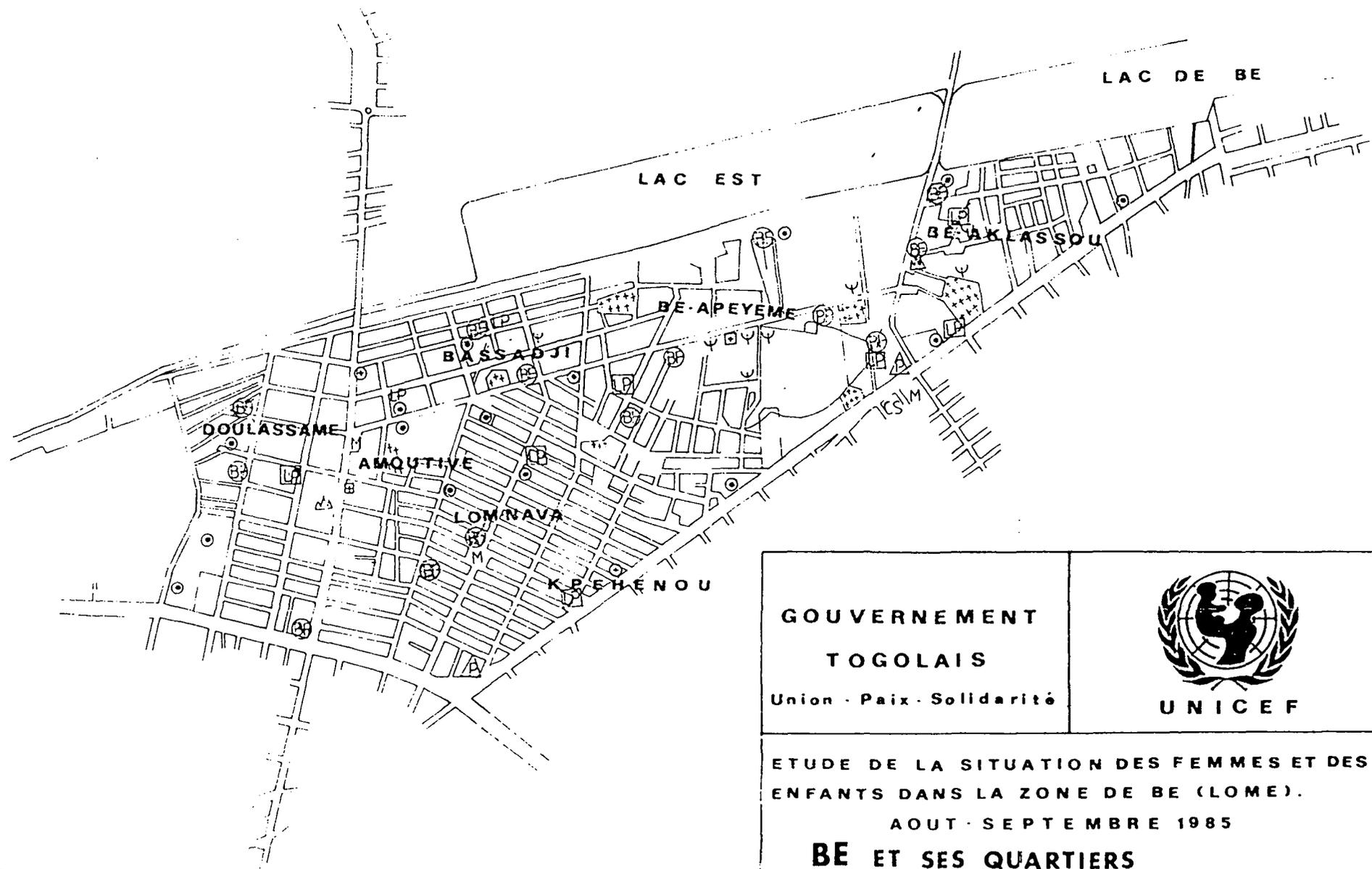
Paisibles cultivateurs, les Bè ont généré dans un premier temps d'autres villages de la Côte : Baguida, Avepozo, Devego, Kpogan, etc...

Au sujet de l'installation des Bè eux-mêmes sur le site actuelle, la mémoire des hommes en a tissé plusieurs variantes. La plus plausible attribue la fondation du village à un migrant Ewé nommé ADELA (chasseur), venue de VIEPE, un hameau de l'ancien Togo Britannique. Sa femme et ses enfants l'ont rejoint par la suite. Il s'installa dans un coin bien retranché de la forêt vierge, lieu difficilement repérable pour ceux qui pratiquaient le prélèvement d'esclaves sur le littoral. En raison de la tranquillité et de la sécurité dont il jouissait, ADELA décida d'appeler son lieu de retraite "BE", ce qui veut dire "caché". ADFLA eu trois enfants qui, une fois devenus grands, quitteront leur père pour fonder chacun leur village. Ces villages deviendront par suite de l'extension spatiale des quartiers d'une même localité de Bè : ADZROMETI, APEYEME, AGODO. Les autres quartiers verront ultérieurement le jour.

Fortement ancré dans sa tradition, Bè n'a pas été toujours sensible au souffle du progrès. Bien qu'en position centrale par rapport à la ville contemporaine, Bè n'a pas su évoluer au rythme des autres quartiers et offre aujourd'hui l'image d'un grand village au coeur même de la ville.

#### 3.2. Description générale de la zone de Bè

La population de Bè d'environ 50.000 habitants est essentiellement de l'ethnie EWE (plus de 70 % des ménages). La zone se compose, du point de vue administratif, de 2 cantons : celui de Bè



**GOVERNEMENT  
TOGOLAIS**  
Union · Paix · Solidarité



**UNICEF**

**ETUDE DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES  
ENFANTS DANS LA ZONE DE BE (LOME).**

**AOUT · SEPTEMBRE 1985**

**BE ET SES QUARTIERS**

et d'Amoutivé. Le chef canton joue le rôle de juge de droit coutumier et de conservateur de la tradition.

S'agissant des ménages de la zone, l'enquête socio-économique AGETU/CCL/DGUH de 1979 a révélé une importante proportion de femmes qui sont chefs de ménage, une taille de 4,4 personnes par ménage, un nombre moyen de 3,5 ménages par parcelle et 15,5 habitants par parcelle. La plupart des chefs de ménages dans la zone tombent dans des catégories professionnelles suivantes : artisans, ouvriers spécialisés du bâtiment ou autres domaines, ouvriers du port, chauffeurs de taxi ou de camions; certains sont fonctionnaires de l'administration ou employés du secteur privé, d'autres des marchands...

On dénombre dans la zone une assez importante proportion de chômeurs aux contours souvent mal définis.

Le revenu médian mensuel des ménages avoisinait 20.000 FCFA en 1979 (enquête précitée). Si l'on compare ce chiffre avec celui de toute la ville de Lomé à la même époque, 35.000 FCFA, il est manifeste que la zone de Bè est une zone de faibles revenus.

L'un des problèmes majeurs de la zone est celui de l'alimentation en eau potable. 85 % environ de la population y sont desservis par des puits creusés dans les concessions. La pollution de la nappe phréatique compromet dangereusement la santé des habitants, en particulier celle des enfants. Il existe à ce jour une douzaine de bornes-fontaines dont un certain nombre ne fonctionne pas. La zone souffre aussi d'insuffisance de réseau d'électricité, surtout dans la partie Est. La consommation individuelle, liée aux possibilités financières des ménages est en général basse dans la zone et insignifiante dans le Bè traditionnel.

L'assainissement est un grave problème auquel la population doit faire face. L'enlèvement des ordures, l'évacuation des excréments, des eaux pluviales et vannes, sont autant de facteurs d'insalubrité de la zone.

.../...

D'après les données de 1980, 70 % de la population utilisaient des tinettes, 15 % des fosses septiques et 15 % ne disposaient d'aucun type d'équipement sanitaire.

Or, depuis 1981, une loi interdisant l'usage des tinettes a bouleversé d'une façon catastrophique l'équilibre sanitaire déjà précaire de la zone : la majorité des anciens utilisateurs de tinettes s'est retrouvée sur les dépotoirs publics pour satisfaire ses besoins, tandis que certains réussirent à creuser des fosses septiques hors-standard qui polluèrent bien vite la nappe phréatique à moins de trois mètres.

Les latrines publiques, face à cette situation critique brillent toujours par leurs insuffisances: 8 latrines publiques pour plus de 50.000 habitants \*. Quand elles ne sont pas hors d'état de marche pour différentes raisons, elles fonctionnent dans de telles conditions hygiéniques qu'elles constituent des sources de nuisance de tout ordre pour les voisinages. Le problème d'hygiène publique reste donc très préoccupant dans la zone.

Quant aux ordures ménagères, le système de collecte municipale ne semble pas pouvoir maîtriser la situation. On y trouve des dépotoirs spontanés çà et là sur des terrains vagues de la zone si ce n'est la rue elle-même.

Le niveau d'équipement scolaire de la zone de Bè est acceptable. On y compte, en effet, 16 établissements scolaires dont 2 collèges (Enseignement général et technique).

La zone dispose aussi d'un dispensaire, d'une maternité privée, d'une clinique ophtamologique et de 3 pharmacies. Un centre de santé se situe à proximité de la zone mais très peu fréquenté.

A l'exception de la rue de Bè et la route d'Atakpamé qui sont bitumées, toutes les autres sont en terre ou sablonneuses et difficilement praticables en période pluvieuse.

---

\* Chaque groupement de latrines possède entre 8 et 12 cabines.

CHAPITRE II

LES ZONES ET SOUS - ZONES  
RETENUES.

LA DELIMITATION DES ZONES  
ET DES SOUS-ZONES.

Pour la réalisation de l'étude de la zone de Bè, il nous fallait délimiter la partie de la zone où il était question d'agir.

La première démarche a été donc de délimiter les zones présentant les problèmes les plus aigus. De cette manière, un premier "périmètre" ou contour a été repéré.

Des critères comme une voirie plus ou moins organisée, un habitat mieux aménagé, une zone avec davantage de services etc..., nous ont permis d'écarter les parties relativement plus favorisées et retenir celles défavorisées (x).

Compte tenu des particularités que l'on remarque dans la zone de Bè, du besoin d'avoir des "unités spatiales d'analyse" plus limitées, ainsi que de la dimension physique et de la population, nous avons trouvé convenable de constituer deux grandes zones. (voir carte ci-après)

Mais ces deux zones étaient encore trop étendues et denses. C'est pourquoi nous avons encore "divisé" chaque zone en trois parties que nous avons nommées des "sous-zones". Cette division n'obéit pas à des critères administratifs. Elle constitue une manière de délimiter des parties (sous-zones) plus ou moins homogènes. Dans la plupart des cas, deux ou trois quartiers ont été intégrés pour constituer une sous-zone.

L'existence de rues importantes constitue aussi une limite "naturelle" et a été considérée.

La carte N° 3 montre l'extension de chaque sous- zone.

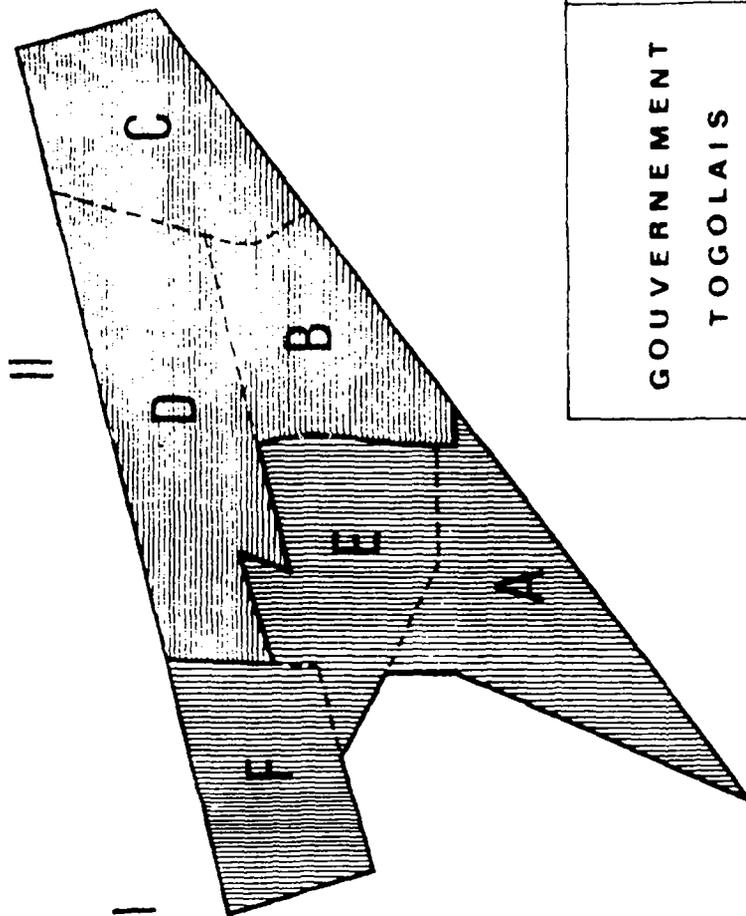
En même temps ces sous-zones constituent les unités pour la réalisation de l'enquête qui a eu lieu entre les 28 et 30 Août 1985.

.../...

---

(x) Il faudrait signaler la présence de la forêt sacrée au coeur du quartier. Cette forêt n'est pas ouverte, ni facilement accessible parce qu'elle est délimitée par des plantes infranchissables ou par des clôtures diverses.

Dans les pages qui suivent, nous allons présenter les rapports préparés par chaque équipe concernant chaque sous-zone. Nous allons présenter également des photos prises durant les visites et qui permettent de mieux illustrer les principaux problèmes repérés, les conditions de vie des habitants en général et celles des enfants en particulier.



<p>GOUVERNEMENT TOGOLAIS</p> <p>Union · Paix · Solidarité</p>	 <p>UNICEF</p>
<p>ETUDE DE LA SITUATION DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS LA ZONE DE BE (LOME). AOÛT SEPTEMBRE 1985</p>	
<p>DECOUPAGE DES ZONES ET SOUS-ZONES</p>	
	<p>AEF</p>
	<p>BCD</p>
<p>3</p>	

## 1. LA SOUS-ZONE A (Bè Kpéhénou)

La portion du quartier Bè-Kpéhénou délimitée par la rue d'Alma à l'Ouest, (x) la rue Bar de la Paix au Nord, et la rue de Bè au Sud, semble être le quartier le plus "urbanisé" parmi ceux visités dans cette zone de Bè.

### 1.1. Morphologie du quartier :

Le réseau des rues est assez clair et leur largeur varie peu. La circulation des véhicules bien que peu intense n'est pas rare. Si les rues sont sablonneuses et souvent se terminent en cul de sac, elles délimitent néanmoins nettement les parcelles, mais elle ne facilitent pas la marche à pied aux usagers. Souvent les rues qui traversent dans le sens Nord-Sud sont plus étroites, moins praticables à cause du sable et dans certains cas, sans issue.

Pour éviter la stagnation des eaux pluviales, les habitants utilisent les ordures ménagères pour boucher les trous existant dans les rues et qui dans certains endroits, sont devenues de véritables dépotoirs.

Aussi, les garagistes profitant de quelques rues peu fréquentées pour en faire des garages, en particulier celles situées près de la rue de Bè.

L'existence des rues, même sablonneuses, a favorisé le développement du petit commerce tenu par les femmes (vente d'aliments préparés, de condiments, sel, piment, vente de cigarettes, allumettes, sucre, bonbons, savon, éponges, etc...). C'est surtout en bordure de l'axe principal bitumé, la rue de Bè, que se concentrent toutes les activités commerciales et artisanales. Les rues qui y débouchent ne sont pas pour autant négligées: des menuiseries et des garagistes, des ateliers de couture et des salons de coiffure occupent presque totalement certaines rues.

.../...

---

(x) ou rue Valma d'après quelques plans.

### 1.2. L'habitat :

La plupart des constructions sont assez anciennes. Les étages sont rares ou inexistant. La majorité des maisons sont "en dur" bien qu'il y ait aussi des maisons "précaires" construites avec des matériaux provisoires (claires, mur en tôles récupérées, etc...) coupant parfois des rues et donnant lieu à des "impasses". C'est dans ces maisons provisoires que les conditions hygiéniques semblent être les moins respectées et le taux d'occupation est des plus élevés : plusieurs familles sur de petites surfaces, une chambre ou deux. Elles sont très souvent construites sur des terrains loués, les latrines y sont rares, les puits inexistant et les ordures ménagères s'entassent ici et là.

### 1.3. Assainissement :

Le quartier est mal assaini. Pas d'égoûts, les eaux usées sont jetées un peu partout, voire dans les rues.

Deux latrines publiques desservent le quartier, mais parce que payantes, (5 francs par entrée) elles sont mal entretenues et l'odeur fétide de l'urée et des fientes humaines est un lot quotidien des maisons riveraines. Les habitants s'en plaignent. Les rues servent aussi à réaliser les besoins biologiques, surtout chez les enfants, et d'urinoir public pour les adultes. Il est à souligner que les latrines publiques ne servent pas à ce besoin. Payantes, elles seront peu utilisées pour cette fonction. Toutefois, certaines maisons disposent de fosses étanches.

Le quartier est en parti desservi par la SOTOEMA (Société Togolaise d'Enlèvement d'Ordures Ménagères). Les habitants se plaignent de l'irrégularité de passage de camion de ramassage. C'est ce qui explique les monticules d'ordures qui se forment autour des maisons. Dans les zones non desservies, les ordures ménagères sont un peu partout. Les rues elles-mêmes servent

.../...

souvent de dépotoirs dans certains points. Les poules et les chèvres n'en sont pas du reste.

1.4. Eau :

L'approvisionnement en eau est assuré par les puits traditionnels souvent pas protégés. La plupart des maisons en possèdent. Le système d'adduction d'eau est rare. Il y a deux bornes publiques au Nord du quartier.

1.5. Occupation :

Le marché St. Michel est le lieu où les femmes se ravitaillent en produits alimentaires et manufacturés. C'est le centre commercial le plus important. La femme la plus éloignée se trouverait à 300 m du marché de ce centre commercial qui s'anime tous les jours.

Sporadiquement, on rencontre quelques buvettes où l'on vend surtout les produits de brasseries. On trouve également des vendeurs (jeunes) ou vendeuses dans plusieurs endroits. Le commerce de la boisson locale (sodabi) est exclusivement tenu par les femmes qui le pratiquent clandestinement à domicile.

Notons aussi que dans ce secteur de Bè où les traditions restent toujours vivaces, la consommation de sodabi est **courante** et son commerce très florissant (x).

1.6. Equipement :

La seule infrastructure scolaire du quartier est l'école primaire privée laïque, Bonsafo, dont les frais scolaires ne sont pas à la portée de toutes les bourses (18.000 FCFA/an), pourtant les enfants ne sont pas loin des établissements scolaires : Ecole Publique Felicio de Souza Groupe I et II, l'Ecole Primaire Catholique de Bassadji, l'Ecole Primaire Evangélique, et même l'Ecole de la Poudrière. Il existe également un clos d'enfants

.../...

---

(x) Il a été indiqué que des accidents d'intoxication surviennent fréquemment, les enfants confondant l'alcool (sodabi) à l'eau, en prennent pour délayer le gari ou pour étancher leur soif.

(jardins d'enfants) surtout pour les enfants qui habitent près de la rue de Bè. Il n'y a aucun collègue d'enseignement général. Le plus proche établissement secondaire se trouve à plus de deux kilomètres du quartier. Seul un établissement privé d'enseignement technique (Ora et Labora) est à proximité du quartier.

Le centre de santé de Bè et le dispensaire d'Amoutivé desservent le quartier. Il existe aussi une clinique privée pour les accouchements et les soins gynécologiques au Nord de la zone. Une PMI se situe au marché de Bè et une autre intégrée au Centre de Santé de Bè. Ces centres situées à 30 minutes du quartier, (ou 50 FCFA le taxi de ramassage) sont fréquentés par les femmes pour les consultations prénatales et postnatales.

L'espace vert est inexistant. Aucune maison ne possède de jardins. Le seul espace vert est la "Forêt Sacrée" qui ne se trouve pas tout à fait dans ce quartier. Aucune aire de jeux. Les enfants jouent souvent dans les rues et dans les flaques d'eau.

Les activités de loisirs seraient apparemment restreintes à des jeux de Dé, de Boules et "Adi" pratiqués en ce moment, surtout par la jeunesse masculine ou du foot-ball pour les plus jeunes. Quelques fillettes dansaient et jouaient dans la rue lors de notre visite.

Les femmes âgées restent souvent torse nu. Les activités domestiques auxquelles elles se livrent sont les diverses tâches ménagères : porter de l'eau, faire la vaisselle, porter les enfants, faire la cuisine, etc...

## 2. LA SOUS-ZONE B

La forêt sacrée occupe une partie importante de cette zone qui est limitée au Nord par la rue Amemaka Libla, au Sud-Est par la rue de Bè, à l'Est par la rue du Chef Aklassou et à l'Ouest par la rue Villa Mawulé.

### 2.1. Morphologie du quartier :

La physionomie de cette zone ne permet pas une lecture facile des rues existantes. A part les rues périmétrales et trois autres rues, la plus grande partie de la circulation se fait à travers des voies sinueuses qui débouchent fréquemment sur des placettes identifiables par un grand arbre sous lequel se déroulent les réunions, funérailles... La largeur de ces voies inaccessibles aux véhicules est réservée aux piétons.

Nous pouvons donc conclure que dans cette zone les ruelles se sont adaptées aux maisons et non les maisons à un réseau de rues préexistantes.

### 2.2. L'habitat :

La parcelle typique de cette zone possède une cour **centrale** sablonneuse autour de laquelle sont construites **les maisons**. L'habitat, différent de celui des autres quartiers, est caractérisé par des logements d'un niveau acceptable (logements en dur) et des logements insalubres et dégradés (maisons construites avec des tôles récupérées de vieilles maisons en banco, présentant des murs lézardés...) bâtis pêle-mêle.

### 2.3. Assainissement :

Notons que les conditions générales d'hygiène ne sont pas très bonnes et les ruelles servent d'urinoir public.

Près des latrines publiques situées à proximité de la forêt sacrée, la puanteur devient presque insupportable et constitue le problème le plus ressenti par les habitants du quartier.

.../...

Le service d'enlèvement des ordures ménagères ne couvrant pratiquement pas la zone, l'état d'insalubrité est plus accentué dans le quartier. Les ordures ménagères sont évacuées dans la rue pour combler les mares d'eau (eaux usées ou pluviales) ou dans des trous à côté des maisons, qui sont remblayés quand ils sont remplis; les eaux usées et vannes comportant des débris d'aliments préparés sont déversés dans le seul réseau d'égoût implanté dans le quartier, et qui dégage une odeur désagréable. L'absence de latrines publiques fait que les terrains vagues, une portion de la forêt sacrée, voire les rues, servent de lieux d'aisance aux populations pour satisfaire leurs besoins.

#### 2.4. Eau :

Malgré l'installation de deux bornes-fontaines dans la zone, peu de gens (dont les maisons sont peu éloignées des bornes-fontaines) boivent de l'eau potable et certains s'approvisionnent en eau de boisson dans des puits mal aménagés où l'eau est rendue impropre à la consommation. Ceci, dû à la nappe phréatique déjà souillée se trouvant à moins de trois mètres de profondeur pendant la saison des pluies. Cependant, le manque d'aménagement primaire des alentours des bornes-fontaines est à souligner; tout autour de celles-ci on observe des flaques d'eau.

L'absence d'école dans cette zone fait que les enfants ne peuvent fréquenter que l'école primaire publique de Bè-Gare qui a un cycle complet.

#### 2.5. Occupation :

Il s'agit avant tout des ménages à revenus très modestes qui exercent des activités liées au petit commerce et services. Les femmes se livrent au petit commerce de détail de denrées alimentaires, aliments préparés et marchandises de première nécessité qu'elles peuvent écouler le plus vite possible à proximité du marché ou devant leur portail le long des rues. Ces activités se font plus rares ou inexistantes à l'intérieur du quartier.

.../...

Néanmoins, dans le principal axe débouchant sur la rue de Bè, ces activités sont plus importantes.

Les femmes exerçant ces activités commerciales se regroupent encore le long de la rue de Bè à proximité du marché (qui est un centre commercial important où les femmes de Bè détiennent le monopole faisant valoir leur droit d'autochtone) et se rarifient peu à peu lorsqu'on pénètre à l'intérieur du quartier.

Il se développe également dans le quartier, des emplois du secteur privé non formel notamment des menuisiers, ébenistes, du groupement de techniciens frigoristes organisés. Bref, l'artisanat est très développé chez les hommes, même chez certains jeunes.

Dans la même zone, le maraîchage fait partie des activités des habitants. C'est ainsi que 1200 m<sup>2</sup> sont entretenus par une femme et 300 m<sup>2</sup> par un homme ; n'arrivant pas à écouler leur production afin de pouvoir régler les comptes auprès des propriétaires de terrains, il y a lieu d'une possibilité d'organisation de producteurs associés et de formation pour une exploitation rationnelle.

#### 2.6. Equipement :

En dépit de sa nombreuse population, aucune infrastructure socio-sanitaire n'y est installée et la population ne profite que des institutions existant dans d'autres quartiers. Un bureau de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale sis dans dans cette zone ne rend service qu'aux femmes dont les maris y sont affiliés.

Sur les plans religieux et culturel, les habitants s'adhèrent aux cultes traditionnels et sollicitent mieux les chefs des santuaires religieux (nombreux dans le quartier) en cas de maladie que les médecins modernes.

.../...

### 3. LA SOUS-ZONE C

Connue sous le nom de Bè AKLASSOU, la sous-zone C comprend les quartiers Hédzé et Adzrométi. Elle est limitée au Nord par le lac de Bè, au Sud par la rue de Bè, à l'Est par la rue COMBEY GUSTAVE et à l'Ouest par la rue du Chef AKLASSOU.

#### 3.1. Morphologie du quartier :

C'est une zone de contraste. Elle est peu structurée. Le "modernisme" qu'elle présente n'est que périmétrale en ce sens que, vue de l'extérieur, c'est-à-dire, des rues qui la délimitent, on a l'impression d'une intégration structurelle de la zone au reste de la ville. De l'intérieur, on constate que ce caractère urbain semblable au caractère des quartiers environnants de la zone commerciale du marché de Bè est tout autre.

L'occupation des parcelles est dense dans les environs de la maison du chef, c'est-à-dire dans la moitié Est, l'occupation des parcelles est moins dense. Ce qui donne des rues dont les largeurs sont variables et qui pourraient devenir des rues aussi praticables par les véhicules. Il est cependant à craindre que si ces espaces ne font pas l'objet de structuration dans les temps à venir, l'excédent de population de la moitié Ouest pratiquement saturée entreprendra des implantations spontanées et anarchiques sur les rares espaces libres.

#### 3.2. Habitation :

En dehors de la maison à étage du Chef et de quelques maisons de la partie Ouest, les autres habitations sont dans un état précaire. Les matériaux de construction sont variés. Dans le meilleur des cas, les murs sont en briques de terre et les toits en tôles déjà très rouillés. Dans les cas les plus désespérés, les matériaux se composent de matières végétales (abongo) de carton et de tôle récupérée.

Il n'y a pas d'espace vert mais on note une place publique à côté de la maison du Chef. Elle sert de place de fête et de loisir principalement pour "l'Adito". Tout le bord du lac qui pourrait

abriter des activités de loisir et autres est actuellement le lieu privilégié pour le dépôt des ordures. C'est également à cet endroit que les gens vont déféquer, et on y rencontre beaucoup d'animaux domestiques, les porcs en particulier s'y nourrissent.

### 3.3. Infrastructures socio-sanitaire :

Il y a deux écoles dans cette partie de Bè. L'une au Sud, à côté du marché, l'autre au bord du lac. Sur ce plan, il n'y a pas de grande distance à parcourir par les élèves.

Les habitants sont relativement proches du centre médico-social et du centre de santé situés au Sud de la route de Bè.

Il y a deux latrines dont l'une à 6 cabines n'est pas fonctionnelle par défaut de branchement sur le réseau d'eau courante. L'autre latrine appelée latrine OMS est apparemment de bonne qualité (vue de l'extérieur) mais la population n'a pas accès à cette dernière qui est exclusivement propriété de l'école située au bord du lac, près de la station de pompage.

L'éclairage public se trouve seulement sur la rue AKLASSOU. L'éclairage domestique est rare.

A cause de l'absence de place de sport, le cimetière principal du quartier et les rues servent de terrain de foot. Les groupes de jeux sont très nombreux. Nous avons pu trouver dans une petite ruelle, des groupes de personnes occupées à jouer des cartes, des dés, et de "l'adito".

### 3.4. Occupations :

La présence des jeunes gens et des hommes dans les rues peut être probablement la manifestation d'un taux de chômage élevé. D'ailleurs les jeunes qui nous ont abordés, parlent de problèmes d'emploi .

Dans cette zone, on a l'impression que les enfants sont plus nombreux dans la rue que dans les autres zones. Il y a là un problème d'encadrement familial et aussi de garde des enfants

pour les mères qui travaillent hors de la maison.

Il est important de noter qu'on a pu trouver sur cette sous-zone un groupe de tresseuses de nattes. C'est l'une des formes rares d'activités manuelles qu'on a pu repérer. Il semble apparemment que l'écoulement des nattes se fait sans problème. Une possibilité d'organisation de tresseuses associées se présente là.

#### 4. LA SOUS-ZONE D

La zone D est composée d'une portion de Bassadji, de Bè-Apévémé, de Bè-Dangbuipe et de Bè-Hedje.

##### 4.1. Morphologie du quartier :

La voirie est pratiquement inexistante, à part la rue AMFMAKA LIBLA (périphérique à la sous-zone) et deux ou trois pénétrantes vers la lagune, il n'y a plus de réseau organisé. Il existe une multitude de ruelles étroites et souvent polluées par les eaux usées et qui contournent les concessions. Certains sont des impasses débouchant sur des maisons. Il existe des places ou placettes publiques en général non aménagées où il y a un **grand arbre** (arbre à palabre) et servant surtout de lieu de **réunions**, de rencontre ou de détente.

Le site est sablonneuse en bordure de lac avec une légère pente vers la lagune. On y remarque une organisation traditionnelle très marquée du point de vue culturel et linguistique.

La sous-zone est caractérisée par une absence totale d'îlots en terme de trame urbaine. On y trouve une majorité de terrains appartenant aux collectivités locales, en général non morcelés et influençant négativement sur les circulations.

La sous-zone est caractérisée par une forte densité avec de nombreuses places publiques, cours collectives, des terrains vagues et cimetières disséminés dans la sous-zone et influençant sur la densité de site et le mode d'occupation du sol.

#### 4.2. L'habitat :

L'habitat dans cette sous-zone présente un aspect traditionnel mais est loin de constituer un taudis. On note néanmoins l'existence de quelques clôtures végétales avec des tôles de récupération.

#### 4.3. Assainissement :

La sous-zone est caractérisée par l'absence totale d'égoûts. Les eaux pluviales s'infiltrent dans le sable ou forment des mares insalubres. Les eaux usées sont évacuées par un système de puisards rudimentaires à ciel ouvert, constituant ainsi une source de maladies. Il n'existe pas de latrines publiques. On enregistre dans la partie Ouest de la sous-zone une latrine privée pour 800 habitants. On retrouve alors dans la sous-zone de nombreux lieux d'aisance sauvages où l'on élève en même temps des porcs.

#### 4.4. Eau :

Il existe quatre bornes fontaines en tout dans la sous-zone. On note l'absence de desserte individuelle en eau courante; ce qui oblige les habitants à aller chercher de l'eau potable assez loin de leur lieu de résidence. Chaque concession est néanmoins dotée de puits dont l'eau est malheureusement polluée.

#### 4.5. Occupation :

On dénombre de petits commerces naissant le long de la rue AMEMAKA LIBLA et assez organisés le long de la rue bitumée du Chef AKLASSOU. Les activités économiques sont très faibles à l'intérieur de la zone. A part quelques vendeuses d'aliments cuits, on note deux menuiseries et très peu de garages par rapport aux sous-zones E et F. On assiste à une forte organisation culturelle dans la sous-zone avec des funérailles et des jeux de tam-tam.

#### 4.6. Equipement :

Cette zone sous-zone est absolument démunie de tout équipement sanitaire tout à l'Ouest, du côté d'Anévémé qu'à l'Est du côté de Hédje. Cependant, la population peut s'adresser à d'autres centres sanitaires comme le centre de santé de Bè tout de même assez loin de la sous-zone.

Il existe dans la sous-zone une école primaire évangélique Dangbuipe, une école primaire catholique de Bè-plage située dans la périphérie immédiate, une école primaire officielle de Bè-Adjrometi, un peu plus loin. D'une manière générale, la sous-zone est relativement mieux desservie en équipement scolaire que dans les autres domaines.

La sous-zone ne possède aucune maison de culte. (Eglise ou Mosquée) mais regorge de couvents traditionnels surtout dans sa partie orientale. Toutes les concessions ont ici à leur entrée un autel parfois discret où trônent les fétiches protecteurs de la collectivité.

La sous-zone ne dispose d'aucun équipement sportif, et les rues ou terrains vagues se prêtent volontiers à de pareilles activités, en particulier la rue lagunaire, d'une largeur d'environ 50m dans la partie Est de cette sous-zone.

On n'y trouve pas d'aire de jeux pour les enfants et pour les adultes, mais par contre de nombreux cimetières familiaux ou publics.

La sous-zone est dépourvue de réseau d'électricité à l'exception d'un câble aérien de la rue AMEMAKA LIBLA. La consommation électrique individuelle est très faible vers l'Est et nulle vers l'Ouest.

#### 5. LA SOUS-ZONE E

La sous-zone E incluant la partie Sud de Bassadji et une partie d'Apéyéémé, est limitée au Nord par les rues EKLOUVI Tetevi et AMEMAKA Libla,

.../...

au Sud-Ouest par la rue DOSSEH Gerson et celle du bar de la naix, à l'Est par la villa Mawulé.

#### 5.1. Morphologie du quartier :

Les rues ici, bien que leur emprise paraisse plus large, sont impraticables dans l'ensemble de la sous-zone à l'exception de deux artères principales, mais du côté Est elles sont simplement inexistantes relayées par des ruelles ou passages sinueux autour des concessions.

Le parcellaire présente des îlots de grande taille du côté Ouest mais évolue à l'Est vers une structure informelle de type villageois du côté de la forêt sacrée.

Le sol sablonneux, la pente y est pratiquement nulle. L'eau de pluie s'infiltré assez rapidement, réduisant ainsi la formation de flaques d'eau permanentes. Il n'existe pas de caniveaux.

On y remarque une densité moyenne relativement plus faible que dans la zone F. Ceci est surtout dû à l'existence de terrains vagues et de vastes cours servant de lieux de cérémonie du côté de la forêt sacrée. Bien qu'il y ait des espaces vides dans la sous-zone, on note l'absence d'espaces verts, à part la forêt sacrée inaccessible au public et dont les abords servent de lieux d'aisance infecte et fréquenté par les personnes de tout âge. Il y a lieu de souligner toute fois que la forêt joue un rôle non moins important dans l'équilibre écologique de la zone.

#### 5.2. L'habitat :

Le cadre bâti est ici moins homogène. On y trouve en général les mêmes constructions que dans la zone F, mais aussi de temps à autres, de belles villas. Cependant, du côté de la forêt sacrée prédomine un habitat à caractère villageois.

#### 5.3. Assainissement :

Le ramassage des ordures ménagères est rendu difficile à cause

.../...

de l'état défectueux de la voirie ; ce qui amène les habitants à déposer des ordures dans des trous creusés le long des rues. Il existe une latrine publique à l'Ouest de la zone et la plupart des maisons qui s'y trouvent possèdent, d'une façon générale, une fosse septique. Par contre, la situation est moins évidente du côté Ouest où peu de maisons sont équipées de toilettes et où la population se soulage aux abords de la forêt sacrée au mépris de toute notion d'hygiène.

5.4. On dénote deux bornes fontaines en fonctionnement dans la sous-zone. Par contre, l'alimentation individuelle en eau courante semble faible, eu égard à la corvée d'eau visible dans le quartier. La plupart des concessions disposent d'un puits pour la consommation ménagère.

5.5. Occupation :

On trouve dans la sous-zone la présence de petits artisans, mais leur activité est moins perceptible que dans le quartier Bassadji Nord (sous-zone F). Ainsi on a remarqué : quelques garages et menuiseries, un centre de formation de dactylo, un service de financement, de petits commerces.

5.6. Equipements :

Il n'existe pratiquement pas d'équipement sanitaire dans la sous-zone à part une clinique d'accouchement privée tenue par une sage-femme.

On y trouve une école primaire catholique. Il existe néanmoins d'autres écoles à proximité de la zone, notamment le collège technique ORA et LABORA.

Il y a une église catholique de la paroisse de Bassadji, et de nombreux couvents traditionnels du côté de la forêt sacrée. Une partie de l'église catholique est en construction juste à la lisière Sud de la sous-zone.

.../...

Les rues sablonneuses et impraticables dans leur majorité offrent un cadre de jeu aux enfants et aux adultes qui y livrent souvent de véritables matches de foot avec beaucoup de spectateurs.

Les enfants jouent comme les adultes dans la rue, dans les cours semi-collectives ou dans les maisons.

Quant à l'électricité, des câbles d'alimentation sont visibles le long des grands axes, mais au niveau des maisons on note un taux de branchement individuel moyen.

## 6. LA SOUS-ZONE F

La zone F correspond au quartier Bassadji et est limité au Nord par la rue lagunaire, au Sud par la rue AMEMAKA LIBLA, à l'Est par la rue ALMA et à l'Ouest par la rue Patrick SEDDOH.

### 6.1. Morphologie du quartier :

Le quartier présente une trame assez lisible avec des îlots de grande taille et des parcelles néanmoins irréguliers.

Les rues ont une emprise variant entre 12 et 14 mètres, difficilement praticables, sauf sous l'axe AMEMAKA LIBLA et 2 pénétrantes vers la lagune. On constate sur cette sous-zone un certain nombre de rues sans issues qui devraient normalement déboucher sur la rue lagunaire.

Il ne nous a pas été possible d'emprunter 2 de ces pénétrantes sur lesquelles on a temporairement installé des apatames pour des cérémonies funéraires. C'est là toutefois une pratique courante au niveau des quartiers de la ville.

Le site est sablonneux et plat, légèrement incliné vers la lagune, la faiblesse de la pente entraîne des inondations périodiques du quartier en saisons pluvieuses. Le système de caniveau mis en place le long de la rue AMEMAKA LIBLA et d'une pénétrante vers la lagune est particulièrement défectueux.

La sous-zone F présente une forte densité de population et une occupation homogène de l'espace.

6.2. L'habitat :

La plupart des maisons sont construites en dur et couvertes de tôles ondulées, mais le cadre bâti présente un aspect dégradé. On a mis à part quelques cinq maisons à étage dont l'une en construction.

6.3. Assainissement :

La sous-zone est loin d'être assainie. Il existe cependant 2 réseaux de caniveaux présentant 2 inconvénients majeurs

- les caniveaux sont à ciel ouvert et deviennent des réceptacles des ordures ménagères et des objets solides;
- l'eau stagne dans les caniveaux et devient source de prolifération des moustiques vecteurs de paludisme et d'autres maladies d'origine hygiénique pour les habitants et les enfants en particulier. On note un réel problème d'enlèvement d'ordures ménagères, la plupart du temps jetées, soit en pleine rue, soit dans les trous creusés le long des rues à cet effet.

Il existe cependant des fosses septiques dans beaucoup de maisons et une latrine publique à proximité de la zone, du côté Ouest.

6.4. Eau :

La sous-zone est alimentée en partie par un réseau d'adduction d'eau. Il existe 2 bornes fontaines dont une en panne. La seule qui fonctionne est fermée dans la journée de 10H à 15H. L'alimentation individuelle en eau courante est faible. Cependant, chaque parcelle dispose en général d'un puits qui d'après certaines personnes interrogées, serait souillé.

#### 6.5. Occupation :

Il y a peu d'activités par rapport à la forte densité de la zone. Néanmoins on peut repérer : cinq garages, deux menuiseries, deux barraques loto-sport, un studio photo, quelques bars, une station de taxis collectifs (Amoutivé - Grand marché), quelques points de vente au micro-détail. Peu de gens, d'une façon générale, vendent le long des rues et les étalages sont peu garnis ; ceci tend à prouver que les activités sont drainées hors de la zone.

#### 6.6. Equipement :

Il existe dans la sous-zone un certain nombre d'infrastructure de base concernant les rues, l'eau, l'électricité et l'assainissement. Néanmoins cette couverture est insuffisante par rapport aux besoins de la zone.

Il n'existe aucun équipement sanitaire sur la sous-zone. Le proche étant le dispensaire d'Amoutivé, à moins d'un kilomètre au Sud-Ouest du périmètre défini. La sous-zone dispose d'une école primaire privée mais il existe 2 autres écoles primaires catholique au Sud-Ouest non loin de la sous-zone. Il n'existe pas de maison de cultes sur la sous-zone, à l'exception d'un couvent traditionnel. On y trouve également 2 cimetières. Il n'existe aucun équipement sportif dans la sous-zone. Les enfants jouent dans la rue aux billes ou font du cerceau.

On remarque le long de certaines rues des arbres structurant les lieux de rencontre et de détente. Dans l'absence d'espace vert, toutes les activités récréatives se déroulent dans la rue, notamment des jeux de boules, de cartes et de tam-tam.

Les câbles d'alimentation sont repérables le long de l'axe ANEMAKA LIBLA et de certaines voies importantes. La communication globale serait moyenne au niveau de la sous-zone.

Les maisons précaires :

- logements en matériaux provisoires
- familles possédant 1 ou 2 chambres
- "cour" commune
- logement partagé avec des animaux domestiques.



La douche :

réalisée souvent dans la rue à l'aide d'un  
seau voici un exemple



Utilisation des rues

On trouve aussi dans  
les rues des camions  
de voitures et d'autres  
objets.



# Les Rues ...

- 42 -

## ... et les enfants

La rue est l'endroit pour jouer au football.



Les cimetières servent des lieux de rencontre et des jeux aux enfants de la zone



C H A P I T R E I I I

DONNEES SPECIFIQUES ISSUES DE L'ENQUETE

Il est important de signaler que lors de l'enquête, nous avons essayé de regrouper les sujets en :

- . Renseignements généraux
- . Analyse de la situation / Principaux problèmes
- . Attitudes et propositions.

1. Concernant les renseignements généraux, nous avons pu obtenir un certain nombre de réponses qui seront par la suite présentées sous forme de tableaux. Ces tableaux constituent donc les données de base. (Tableaux 1 au 6).

Ainsi, pour un effectif de 205 femmes enquêtées sur l'ensemble de la zone étudiée, il y a 682 enfants recensés ; ce qui correspond à une moyenne de plus de trois enfants qui habitent avec chaque femme.

En observant les deux zones du quartier, on a l'impression qu'il y a plus d'enfants dans la zone II que dans la zone I. Les enquêtes révèlent au contraire qu'il y a plus d'enfants par femme enquêtée dans **la zone I** (3,65 en moyenne que dans la zone II où on a en moyenne **3,14 enfants** par femme.

S'il y a moins d'enfants par femme dans la zone II non structurée, alors qu'on y rencontre davantage d'enfants dans les ruelles plus que dans la zone I, plus urbaine, on peut avancer l'hypothèse que les enfants de cette zone (II) sont contraints d'être dans les ruelles et sur les placettes libres par manque d'encadrement familial à la maison et aussi, probablement, par manque de place, de moyens ou d'équipements de jeux à domicile.

Une forte proportion de femmes déclarent fréquenter les PMI pendant les grossesses : respectivement 92,5 % dans la zone I et 97 % dans la zone II. (voir tableau 9). Si l'on rapproche ces résultats du taux élevé des enfants qui meurent avant d'atteindre l'âge d'un an, soit 59,29 %, et du pourcentage faible des femmes (18,5 %) qui amènent les enfants pendant le premier mois de leur naissance au centre de PMI (SMI), on peut conclure que la fréquentation de ces centres (PMI) relève bien plus d'une préoccupation de santé personnelle ou autre pendant la grossesse que d'un réel souci de surveillance de la santé de l'enfant.

.../...

TABLEAU 1

**TABLEAU D'AGE DES ENFANTS VIVANTS  
DES FEMMES ENQUETEES**

TRANCHE D'AGE	ZONE I		ZONE II		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins d'1 an	21	7,60	41	10,12	62	9,09
De 1 à 2 ans	28	10,14	48	11,82	76	11,14
De 2 à 5 ans	58	21,01	105	25,86	163	23,90
Plus de 5 ans	169	61,23	212	52,21	381	55,86
<b>TOTAUX</b>	<b>276</b>		<b>406</b>		<b>682</b>	

TABLEAU 2

REPARTITION DE 100 DECES SELON L'AGE AU DECES

AGE AU DECES	ZONE I		ZONE II		ENSEMBLE DES DEUX ZONES	
	Proportions des enfants décédés	Cumul	Proportions des enfants décédés	Proportions des enfants décédés	Proportions des enfants décédés	Cumul
0 à 8 jours	38	38	34	34	36	36
9 jours à 1 an	22	60	24	58	23	59
Plus d'un an à 5 ans	29	89	37	95	33	92
Plus de 5 ans	11	100	5	100	8	100
TOTAUX	100	-	100	-	100	-

TABLEAU 3

**LES MALADIES LES PLUS FREQUENTES  
CHEZ LES ENFANTS**

MALADIES :	Nombres de cas		
	Zone I	Zone II	Ensemble
1 Fièvre - Paludisme	39	55	94
2 Toux	18	30	48
3 Divers (maux d'yeux, de coeur, de poi- trine, de dents, d'oreille en plus hernie ictère, abcès, hémorroïde, oreillon, hématie, rhumatisme et urticaire)	13	23	36
4 Maux de tête	15	19	34
5 Maux de ventre	13	20	33
6 Varicelle - Rougeole	10	9	19
7 Gale	5	12	17
8 Asthme	5	11	16
9 Vers (parasites intestinaux)	5	7	12
10 Diarrhée	2	9	11
11 Gastro-enterite	3	8	11
12 Tétanos	1	6	7
13 Non identifiées	2	1	3
14 Kwashiorkor	1	1	2

La structure de la mortalité infantile et juvénile dans la zone de Bè suit le schéma classique de la mortalité suivant l'âge : niveau très élevé dans la première semaine de vie ; baisse rapide après un mois de vie.

Dans la zone I, 38 décès sur 100 sont survenus chez des enfants dont l'âge est inférieur à 8 jours, tandis que dans la II, cette proportion atteint 34 pour 100. Dans l'ensemble de la zone de Bè, comme dans la presque totalité des pays en voie de développement, plus de la moitié des décès infanto-juvéniles surviennent avant le 1er anniversaire. La proportion des enfants décédés avant le premier anniversaire représente 59 pour 100 de décès infanto-juvénile : zone I 60 % de la tranche d'âge 1 - 5 ans varie considérablement d'une zone à l'autre (zone I : 29 décès sur 100 ; zone II : 37 décès sur 100). La fréquentation des PMI, les conditions de vie des enfants après le premier anniversaire pourra expliquer la différence entre le niveau de la mortalité au niveau des zones.

2. Quant à l'analyse de situation et la perception des problèmes, les femmes vivent individuellement les problèmes de santé de leurs enfants car la différence entre celles qui pensent que d'autres femmes sont dans la même situation et celles qui sont d'un avis contraire est faible. Cette différence est encore plus faible dans la zone II où seuls 4 % des femmes trouvent que les problèmes de maladie des enfants leur sont communs.

Ce résultat doit attirer l'attention des promoteurs des actions de santé maternelle et infantile sur la nécessité d'une sensibilisation dans le sens d'une prise de conscience collective vis-à-vis de ces problèmes. C'est une condition indispensable pour des actions communautaires dans lesquelles les femmes ne vivraient plus fatalement et de manière désespérée leur situation individuellement à cause de leur isolement.

La plupart des femmes interviewées attribuent la mauvaise santé de leurs enfants à des causes telles que la chaleur, le froid, le soleil. Par contre, d'autres femmes n'ont donné aucune réponse pour expliquer la mauvaise santé de leurs enfants. Ceci illustre leur compréhension des problèmes de santé et leur niveau d'analyse de ces problèmes (voir tableau 4 ).

.../...

TABLEAU 4

REPONSES DES ENQUETEES SUR LES CAUSES DE LA MAUVAISE SANTE DES ENFANTS

C A U S E S	ZONE I	ZONE II	TOTAL
Soleil et chaleur	10	19	29
Froid	10	13	23
Parasites et infections	12	8	20
Début dentition	3	8	11
Maladies héréditaires	2	9	11
Variations des saisons	6	-	6
Moustique	3	3	6
Intoxication alimentaire	1	5	6
Malnutrition	2	3	5
Eau glacée sucrerie	-	5	5
Manque de repos	1	2	3
Vaccination (retard et réaction)	1	1	2
Hygiène	-	1	1
Divers	-	4	4
Réponse vague	4	11	15
Sans réponses	27	44	71

Note : Il se dégage à travers ce tableau que les enquêtées attribuent la mauvaise santé de leurs enfants à plusieurs causes qu'elles ne connaissent pas de façon précise. Le manque de connaissance médicale se traduit particulièrement par le nombre très élevé de femmes qui n'ont pas donné de réponses (soit 71 femmes) et par le nombre relativement élevé des réponses imprécises et vagues.

TABLEAU 5

REPARTITION DES FEMMES SELON LE MODE DE TRAITEMENT DE LEURS  
ENFANTS MALADES

MODE DE TRAITEMENT	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE DES 2 ZONES	%
HOPITAL	58	72	130	63
AUTO-TRAITEMENT	13	15	28	14
HOPITAL + HERBORISTE	7	20	27	13
GUERISSEUR	-	16	16	8
NON DECLAREE	2	2	4	2
TOTAL	80	125	205	100

3. S'agissant des attitudes et propositions, nous avons pu obtenir des renseignements concernant l'attitude des femmes vis-à-vis de :

- a). l'existence d'une (des) personne(s) du quartier dans le quartier pour assurer le bien être des enfants ;
- b). la garde d'enfants dans la communauté ;
- c). la participation à des activités diverses d'éducation ;
- d). la participation à des activités économiques de groupe et formation professionnelle ;
- e). ce qu'il faudrait faire pour améliorer les conditions de vie des mères et des enfants.

a) - En ce qui concerne la présence des personnes de la communauté de Bè qui pouvaient s'occuper à surveiller le développement des enfants lors d'une formation préalable, il semble que d'une part la question n'a pas été formulée d'une manière adéquate, et d'autre part, la compréhension des interviewés de la possibilité de compter avec des personnes de la communauté dans cette fonction ne semble pas envisageable.

b) - En ce qui concerne la garde des enfants, un pourcentage assez important de femmes interviewées a manifesté la volonté de garder les enfants des autres en évoquant des diverses conditions telles que garde rémunérée réciproque ou autres ( voir tableaux 7 et 8 ).

c) - Pour la participation à des activités d'éducation, il semble que les "causeries éducatives" constituent une formule souhaitée par les mères pour pouvoir s'informer sur divers sujets tels que l'amélioration de la santé, le régime alimentaire des enfants, etc...

e) - Proposition faites par les femmes pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs enfants (tableaux 13 et 14).

La tendance générale, constatée au travers des réponses exprimées, permet de déduire qu'une forte majorité des femmes sont favorables

à adhérer à toutes les activités visant l'amélioration de leurs conditions de vie et de celles de leurs enfants. Environ 82 % des femmes interrogées veulent participer à des activités de groupes de production susceptibles d'améliorer leur situation économique (cf. tableau 10 ).

C'est la même proportion d'avis favorables qui est enregistrée à propos des activités touchant l'amélioration du régime alimentaire des enfants (cf. tableau 6 ).

La formation professionnelle ne semble pas rencontrer les mêmes engouements que pour les deux thèmes précédents. Néanmoins, une proportion assez importante de femmes est favorable à des activités leur donnant une formation professionnelle, 78 % des femmes désirent participer à de telles activités (cf. tableaux 11 et 12).

Pour l'amélioration de leurs conditions de vie, les mères proposent en premier lieu la création de centre de "causerie éducatives" qui est citée dans 34 % des cas. Cela voudra t-il signifier que les femmes se rendent compte qu'il leur manque certaines **connaissances**. Le fait qu'une forte majorité ne se dégage pas autour de **certaines** propositions précises invite à considérer ce résultat **avec circonspection**. Seule la détermination d'un contenu exact des causeries et l'utilisation d'un support pédagogique adéquat peuvent rendre cette proposition valable.

L'aide sociale passe en 2ème position dans les propositions. Elle est citée dans 12 % des cas au même titre que le nombre de femmes qui n'ont fait aucune proposition.

Derrière l'aide sociale, il faut percevoir la distribution gratuite de certaines choses (produits pharmaceutiques par exemple).

Si sur l'ensemble des deux zones il n'y a que 3 % des propositions qui touchent à la construction de latrines et à l'enlèvement des ordures ménagères, alors ces deux problèmes restent de loin les plus urgents du prioritairement exprimés par la population, il faut faire là deux hypothèses :

.../...

TABLEAU 6

REPARTITION DES FEMMES SELON LES AVIS EXPRIMES POUR LA PARTICIPATION A DES  
ACTIVITES LEUR PERMETTANT L'AMELIORATION  
DU REGIME ALIMENTAIRE DE LEURS ENFANTS

REponses	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE DES DEUX ZONES	%
OUI	61	107	168	82
NON	19	18	37	18
ENSEMBLE	80	125	205	100

TABLEAU 7

REPARTITION DES FEMMES SELON LES AVIS EXPRIMES POUR LA GARDE DES ENFANTS  
DE LEURS VOISINS

REPOSES	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE DES DEUX ZONES
OUI	50	70	120
NON	30	55	85
ENSEMBLE	80	125	205

TABLEAU 8

REPARTITION DES FEMMES SUIVANT LES CONDITIONS EXPRIMEES RELATIVES A LA  
GARDE DES ENFANTS DE LEURS VOISINS

CONDITIONS DE GARDES DES ENFANTS	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE DES DEUX ZONES
Garde réciproque	15	36	51
Garde rémunérée	23	17	40
Ration alimentaire assurée	9	7	16
Disponibilité	2	10	12
Autres	-	1	1
Refus	31	54	85
TOTAL	80	125	205

TABLEAU 9

REPARTITION DES FEMMES ENQUETEES SUIVANT LA DUREE DE  
FREQUENTATION DES PMI APRES L'ACCOUCHEMENT

	ZONE I		ZONE II		ENSEMBLE DES DEUX ZONES	
	FREQUENCES ABSOLUES	%	FREQUENCES ABSOLUES	%	FREQUENCES ABSOLUES	%
Moins d'un mois	16	20	22	18	38	19
De 1 à 4 mois	14	18	16	13	30	15
De 5 mois à 1 an	13	16	25	20	38	19
Plus d'un an	9	11	25	20	<b>34</b>	17
TOTAL	52	65	88	70	140	68
Nombre de femmes qui ne fréquentent pas les PMI	28	35	37	30	58	32
Ensemble des femmes	80	100	125	100	205	100

TABLEAU 10

REPARTITION DES FEMMES SELON LES AVIS EXPRIMES SUR LEUR PARTICIPATION  
A DES ACTIVITES DE GROUPE DE PRODUCTION POUR L'AMELIORATION DE LEUR  
SITUATION ECONOMIQUE

REPONSES	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE DES DEUX ZONES	%
OUI	65	104	169	82.5
NON	15	21	36	17.5
ENSEMBLE	80	125	205	100

TABLEAU 11

REPARTITION DES FEMMES SELON LES AVIS EXPRIMES SUR LEUR PARTICIPATIONS A DES ACTIVITES LEUR DONNANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

REPONSES	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE DES DEUX ZONES	%
OUI	59	101	160	78
NON	21	22	43	21
SANS AVIS	-	2	2	1
ENSEMBLE	80	125	205	100

TABLEAU 12

REPARTITION DES FEMMES SELON LES CONDITIONS EXPRIMEES POUR LA PARTICIPATION A DES ACTIVITES LEUR DONNANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE.

C O N D I T I O N S	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE DES DEUX ZONES	%
1 Participation temporaire	21	39	60	29,5
2 Disponibilité	18	24	42	20,5
3 Garde des enfants assurée	8	14	22	10,8
4 Accord du mari	19	3	22	10,8
5 Non	-	20	20	9,8
6 Frais de formation abordable	5	12	17	8,3
7 A la charge de l'Etat	8	8	16	7,8
8 Finance	1	5	6	-
TOTAL	80	125	205	100

TABLEAU 15

REPARTITION DU NOMBRE DE PROPOSITIONS DES FEMMES ENQUETEES  
SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DES MERES

P R O P O S I T I O N S	Z O N E I		Z O N E II		E N S E M B L E D E S D E U X Z O N E S	
	F R E Q U E N C E S A B S O L U E S		F R E Q U E N C E S A B S O L U E S		F R E Q U E N C E S A B S O L U E S	
Centre de causeries éducatives	30	36	44	34	74	34
Aides sociales	11	13	15	11	26	12
Centre d'apprentissage	10	12	11	8	21	10
Centre de formation commerciale	3	4	17	13	20	9
Dispensaire	5	6	11	8	16	7
Construction de WC et Enlèvement d'ordures	3	3	3	2	6	3
Association d'entr'aide x	-	-	4	3	4	2
Autres propositions	2	2	5	4	7	3
Propositions imprécises	9	11	8	6	17	8
Sans avis	11	13	15	11	26	12
TOTAL	84	100	133	100	217	100

TABLEAU 14

REPARTITION DU NOMBRE DE PROPOSITIONS DES FEMMES ENQUETÉES SUR  
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DES ENFANTS.

PROPOSITIONS	ZONE I		ZONE II		TOTAL	
	FREQUENCES ABSOLUES	%	FREQUENCES ABSOLUES	%	FREQUENCES ABSOLUES	%
Centre socio-culturel	45	47,4	59	27,1	84	35,2
Clos d'Enfants	12	12,5	46	31,9	58	24,3
Dispensaire	5	5,3	19	13,2	24	10,0
Aides sociales	8	8,4	9	6,3	17	7,1
Autres propositions	6	6,3	8	5,5	14	5,9
Centre d'apprentissage	6	6,3	3	2,1	9	3,7
Assainissement	3	3,2	3	2,1	6	2,5
Commissariat	1	1,0	5	3,5	6	2,5
Propositions non classées ailleurs	2	2,2	4	2,8	6	2,5
Sans avis	7	7,4	8	5,5	15	6,3
Ensemble des deux zones	95	100,0	144	100,0	239	100,0

- les femmes désirent avoir des connaissances pour pouvoir faire face efficacement à leurs problèmes ;
- l'amélioration des conditions de vie n'est pas perçue à travers la construction de latrines et l'enlèvement des ordures mais plutôt à travers la possibilité d'avoir des moyens et des connaissances pour mieux vivre en terme de relation et subsistance sur le plan alimentaire et autres.

Si l'on évoque le problème de latrines et d'ordures comme des priorités et par contre on ignore que la satisfaction de ces besoins peut améliorer la condition de vie, il y a là la nécessité de faire une action éducative que les femmes perçoivent à travers la création de centre éducatif cité en premier lieu (34 %) parmi les propositions faites.

La construction de centre socio-culturel et de clos d'enfants (jardins d'enfants) sont respectivement proposés dans 35,2 % des cas et dans 24,3 % des cas pour l'amélioration des conditions de vie des enfants. Ces deux résultats peuvent laisser penser que l'encadrement des enfants et leur surveillance sont des préoccupations pour les femmes.

Mais la construction de centre socio-culturel et de **garderie** d'enfants seraient-elles les solutions les plus appropriées? Cette **intégration** est d'autant nécessaire car, **même** si 41,5 % des femmes n'aimeraient pas garder les enfants de leur voisine, les 58,5 % qui le voudraient posent des conditions qui pourraient guider le choix de la formule de surveillance et/ou garde des enfants. La préférence va au système de garde réciproque pour 43 % des femmes ayant exprimé le désir de garder les enfants de leurs voisines. La garde rémunérée vient en deuxième position pour 33 % des femmes qui voudraient le faire.

REPARTITION DES CONDITIONS EVOQUEES PAR LES FEMMES AYANT  
LE DESIR DE GARDER LES ENFANTS DE LEURS VOISINES

	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE (effectif)	ENSEMBLE %
Garde réciproque	15	36	51	43
Garde rémunérée	23	17	40	33
Assurer ration alimentaire	9	7	16	15
Disponibilité	2	10	12	10
Autres	-	1	1	1
	49	71	120	100

C H A P I T R E   I V

PRINCIPAUX PROBLEMES EXPRIMES PAR LES  
POPULATIONS.

Lors de l'enquête, nous avons demandé aux personnes interviewées de s'exprimer au sujet des principaux problèmes ressentis, aussi bien au niveau de la concession qu'au niveau du quartier et de la zone.

Il faudrait signaler que ces trois niveaux ont été difficiles à cerner pendant la réalisation de l'enquête, soit par confusion des enquêteurs, soit par des difficultés dans la traduction en Ewé (bien que les formules Hotonu, Ekoamè et Afédomé aient été retenues pour faire cette différence) ou par incompréhension de la part des enquêtées.

Quoiqu'il en soit, nous sommes arrivés à établir deux tableaux avec les principaux problèmes exprimés par les femmes interviewées. Il faudrait signaler aussi que l'enquête étant menée et orientée vers des préoccupations, des "conditions de vie" et situation des enfants et des mères, les principaux problèmes ont été recensés dans ce sens là.

Les problèmes comme le chômage croissant et autres n'ont pas été évoqués, ne serait-ce que par manque de "pertinence" dans le cadre donné par l'enquête.

#### LES PRINCIPAUX PROBLEMES VECUS AU NIVEAU DE LA CONCESSION

Les principaux problèmes perçus par les femmes sont présentés dans le tableau qui suit :

PROBLEMES	NOMBRE DE CAS EN %		
	ZONE I	ZONE II	ENSEMBLE
- Latrines (lieux d'aisance )	36,95	52,68	47,89
- Eau courante	28,26	15,12	19,19
- Electricité	19,56	16,58	12,16
- Ordures	13,04	4,39	7,07
- Douche	2,17	7,80	6,06
- Puisard	-	3,41	2,35

La perception et l'appréciation des besoins au niveau des concessions et des latrines viennent en tête dans respectivement 36,95 % et 52,68 % des cas. C'est le premier besoin ressenti au niveau de toutes les concessions mais il semble encore plus prioritaire pour les habitants de la zone II.

.../...

Le besoin de latrines se confirme également comme prioritaire au niveau du quartier, surtout pour la zone II (27,12 %) alors que dans la zone I les latrines passent en troisième position avec 17,94 % derrière l'eau courante 26,49 % et l'électricité 22,22 % qui, au contraire, dans la zone II passe en 2ème position. Ainsi, l'enquête confirme quatre besoins prioritaires ressentis dans la zone de Bè étudiée, à savoir : les latrines, l'eau, l'électricité sous forme d'éclairage public et ménagère, et les ordures. Il faut cependant dire que la 4ème position occupée par les latrines dans la zone I est à rapprocher du caractère plus urbain du secteur Kpéhénou où on peut trouver des latrines (WC) individuelles dans les maisons.

LES PRINCIPAUX PROBLEMES VECUS AU NIVEAU DU QUARTIER

Les principaux problèmes exprimés par la population féminine interviewée au niveau du quartier :

P R O B L E M E S	N O M B R E D E C A S E N %		
	Z O N E I	Z O N E II	E N S E M B L E
Electricité	22,22	26,59	24,91
Ordures (1)	29,90	21,27	24,58
Latrines (lieux d'aisance)	17,94	27,12	23,60
Eau courante	26,49	21,80	23,60
Clos d'enfants	2,56	1,59	1,96
Puisard	-	1,06	1,65
Ecole	0,85	0,53	0,65

(1) Ce chiffre correspond à :

	- Zone I	- Zone II	- Ensemble
. Ordures	16,23	17,02	16,72
. Assainissement	13,07	4,25	7,80

Nous avons réuni les deux pour la présentation.

.../...

LES PRINCIPAUX BESOINS EXPRIMES PAR LA POPULATION EN 1979 (1)

BESOINS EXPRIMES PAR LA POPULATION	% DES CAS (Fréquence)
Voiries	30,7
Bornes-fontaines publiques	28,9
Latrines publiques	17,3
Collecte d'ordures	9,7
Eclairage public	9,7
Transport	1,6
Marche	0,5
Ecoles	0,4
Terrains de sports	0,3

Si nous comparons les principaux problèmes soulevés par les interviewés en 1985 aux résultats obtenus lors de l'enquête menée en 1979 dans la même zone de Bè, nous pouvons remarquer que :

a) bien que les personnes interviewées n'ont pas été les mêmes, ni celles qui participèrent à l'enquête, ni celles qui furent interviewées en 1979 et 1985, nous pouvons constater des résultats semblables dans certains cas et très différents dans d'autres.

b) L'analyse du tableau qui suit, nous permet de conclure que le problème de collecte d'ordures s'est extrêmement intensifié au cours des six dernières années. Le problème de manque d'éclairage public qui n'atteignait que 9,7 % en 1979, passe à 24,91 % en 1985.

Est-ce que l'on ressent davantage ce besoin par manque de sécurité ? Est-ce que le fait que l'on n'ait interviewé que des femmes en 1985 et que l'échantillon ait été différent en 1979, ne modifie pas les conclusions que l'on en tire ?

.../...

(1) Enquête socio-économique  
AGETU/CCL/DGOH/PROJET USAID

Par ailleurs, l'approvisionnement en eau des bornes fontaines qui diminue de 5 %, peut s'expliquer par une amélioration du service ou par le fait que les femmes interviewées en 1985 perçoivent ce problème d'une manière différente de celle perçue par les interviewées en 1979.

PRINCIPAUX PROBLEMES EXPRIMES EN 1979 (1) ( % )	PRINCIPAUX EXPRIMES PROBLEMES EN 1985 (2) ( % )	% D'ACCENTUATION OU DE DIMINUTION DES PROBLEMES ENTRE 1979-1985
Voiries 30,7	( x )	-
Bornes fontaines Eau 28,9	23,6	- 5
Latrines publiques 17,3	23,60	+ 5,7
Collecte d'ordures 9,7	24,58	+ 14,88
Eclairage public 9,7	24,91	+ 15,21

.../...

(1) Enquête socio-économique AGETU/CCI/DGOH - Projet USAID

(2) Enquête réalisée en Août 1985 - Gouvernement Togolais/UNICEF

(x) Le problème n'a pas été évoqué en 1985, il est évident que le manque de rues constitue un problème, pourtant les femmes interviewées ne l'ont pas perçu parmi les plus urgents.

## LES ORDURES MENAGERES

Nous avons constaté que les ordures ménagères sont déposées dans des trous creusés le long des rues, ou bien elles sont carrément jetées en pleines rues, créant ainsi des problèmes additionnels de circulation des piétons et des véhicules.

Quant aux problèmes d'ordures, deux cas se présentent selon les zones :

(a) - la partie Bè accessible aux canions de ramassage d'ordures où l'on trouve cependant des ordures dans certains axes à cause du caractère très irrégulier du service de ramassage.

(b) - La partie traditionnelle de Bè qui, du fait de l'étroitesse des rues parfois sinueuses ne permet pas le passage de véhicules chargés du ramassage des ordures ménagères.

Dans tous les cas, l'existence permanente d'ordures ménagères dans les rues posent des problèmes d'hygiène et d'assainissement dans la zone. Le rejet d'ordures dans les rues entraîne la divagation des volailles, des porcs et des chèvres dans tous les quartiers.

Il convient de souligner que la population prend des initiatives variées face à ce problème. Il y a des gens qui jettent les ordures dans un endroit précis de la rue devant leur maison, souvent dans des trous et les brûlent de temps en temps. Par contre, d'autres se déplacent pour aller déposer des ordures sur des terrains vagues, au bord de la lagune, créant ainsi un grand dépotoir à ordures qu'il y a lieu d'assainir.

On peut envisager la meilleure manière d'organiser ou d'exploiter ces initiatives des habitants dans la perspective d'un assainissement global de la zone de Bè.

# Les Ordures

- 69 -

Les principaux axes  
sont très animés, les  
activités commerciales,  
les grands trous et  
les ordures ménagères  
se partagent l'espace.



Dans les rues moins  
importantes, on trouve  
aussi des dépotoires,  
lieux d'élevage d'ani-  
maux domestiques.  
Fréquemment, les  
enfants jouent autour



## APPROVISIONNEMENT EN EAU

Le problème d'approvisionnement en eau se pose avec acuité dans la zone de Bè. L'approvisionnement en eau se fait dans les puits et aux bornes-fontaines.

- L'eau des puits existe dans la plupart des maisons. Le creusement d'un puits est aisé. A trois mètres de profondeur, on peut atteindre la nappe phréatique. L'eau de puits est de mauvaise qualité, de couleur verdâtre et certainement polluée. Pourtant elle est utilisée aussi bien pour la consommation que pour les besoins domestiques (lessive, vaisselle, lavage et préparation d'aliments et la "douche"). Ces puits qui sont à ciel ouvert dans la plupart des cas, sont mal entretenus.
- Les bornes-fontaines fournissent de l'eau potable aux habitants. Mais elles sont en nombre insuffisant dans la zone à population dense. Ce qui pose non seulement le problème de perte de temps dû à l'attente, mais de longue distance à parcourir pour ceux qui vont chercher de l'eau.

Pour simplifier le problème, certaines personnes préfèrent acheter de l'eau potable chez des voisins qui ont un branchement à domicile, ou auprès des personnes qui vendent clandestinement l'eau des bornes-fontaines. La solution qui s'impose dans l'immédiat est de prolonger et renforcer le réseau d'adduction et de distribution d'eau en créant ainsi d'autres bornes-fontaines dans des endroits judicieusement choisis.

.../...

# Approvisionnement en eau



EN ALLANT CHERCHER DE L'EAU



A LA BORNE FONTAINE

LES ENFANTS PORTANT  
D'AUTRES ENFANTS  
RETRANT A LA MAISON  
AVEC DE L'EAU



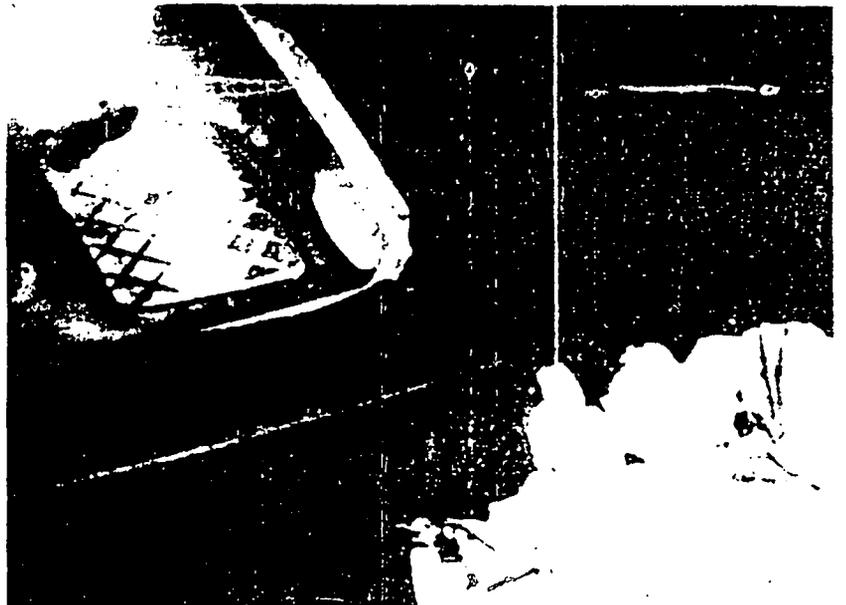
## LES LATRINES PUBLIQUES

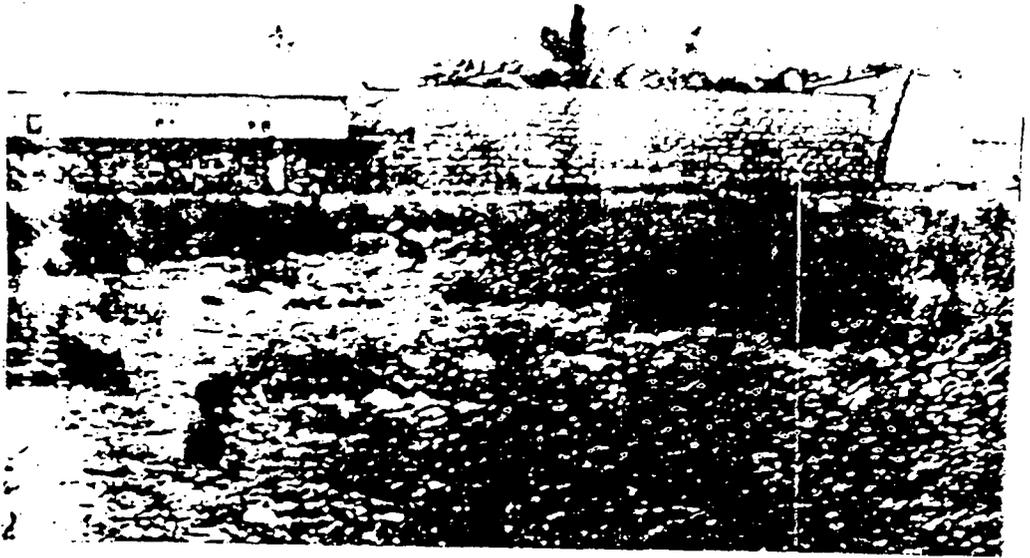
Les quatre latrines publiques dénombrées dans la zone de Bè se révèlent nettement insuffisantes pour satisfaire les besoins de la population. La preuve en est qu'on assiste fréquemment à de longues attentes (20 à 30 minutes) devant les cabines. Ceci est le signe de la pénurie de latrines et de surchage de ces lieux d'aisance. La plupart des maisons de la zone utilise encore des tinettes qui affleurent et polluent les nappes phréatiques. Malgré leur interdiction par la municipalité de Lomé, ces tinettes continuent d'être utilisées dans la mesure où la faiblesse du pouvoir d'achat des habitants de Bè ne permet pas de construire des fosses étanches individuelles. C'est ainsi que les terrains vagues, les bordures de la lagune et de certaines rues sont souvent utilisés pour les besoins biologiques.

Le non entretien de ces latrines publiques est particulièrement frappant. En effet, les odeurs nauséabondes qui se dégagent de ces latrines compromettent gravement l'environnement immédiat des riverains. Par ailleurs, le manque d'endroit précis pour uriner fait que les coins des rues et ruelles sont transformés en urinoirs publics. Tout ceci constitue des sources de maladies qu'il convient d'enrayer.



## Les Latrines





## Le Manque de Latrines



CONCLUSIONS & RECOMMENDATIONS

L'ancien Bè se heurte à des difficultés que son intégration à la vie urbaine de Lomé comporte. Il ne s'agit pas que d'un problème de manque d'aménagement, de manque de rues, de services d'eau, d'électricité ou autres. Il s'agit surtout du passage d'une économie de subsistance caractérisée par l'utilisation du sol agricole qui satisfaisait les besoins fondamentaux à une économie citadine. La perte de terres agricoles, la vente, cession ou location des terres actuellement urbaines, l'intégration forcée au milieu environnant, le caractère inattendu de tous ces phénomènes, sans la "préparation" de la population etc. sont les causes les plus profondes de la situation actuelle. Il n'est donc pas surprenant de trouver une population "villageoise" souffrant des problèmes d'intégration, mais surtout souffrant du manque de soutien économique parcequ'elle ne produit plus ce qu'elle produisait auparavant, et n'a pas encore trouvé une autre "production".

Les conditions de vie de l'ensemble de la population et en particulier des femmes et des enfants sont précaires. Leurs conditions de vie risquent de se dégrader davantage car la population ne semble pas être préparée à faire face rationnellement aux mutations socio-économiques que connaît la ville de Lomé. En outre, cette population ne dispose pas de moyens efficaces d'intégration à l'économie moderne à caractère commercial et artisanal qui s'est vite développée autour de l'axe principal (rue de Bè) et de ce qui se développe autour de la rue du Chef Aklassou.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Un ensemble d'actions visant l'amélioration des conditions de vie des enfants et des mères de la zone de Bè doit être conçu. Ces actions, pour être efficaces, doivent couvrir plusieurs domaines. Ainsi, un plan d'action sur la zone doit inclure les volets suivants :

### 1. ASSAINISSEMENT DU MILIEU

- Il faut envisager :
- a) - la construction de latrines ;
  - b) - le réaménagement et entretien des latrines publiques existantes ;
  - c) - un système de collecte d'ordures adapté aux caractéristiques de la zone ;
  - d) - une action ponctuelle d'éradication des ordures déposées dans les rues et au bord de la lagune ;
  - e) - la réalisation des campagnes de sensibilisation des familles à propos des dangers occasionnés par l'existence des ordures dans la rue, les ordures et les maladies, etc...

### 2. E A U

- Il faut envisager :
- a) - la construction des bornes fontaines, leur emplacement devra être choisi en fonction des priorités dans les zones non desservies ;
  - b) - la réalisation des campagnes de sensibilisation a propos du danger de consommation d'eau non salubre ;

### 3. EDUCATION POUR LA SANTE

Nous avons pu constater que le niveau de connaissances de la part des mères dans les divers domaines concernant la santé est critique. Il s'avère indispensable que des actions d'éducation pour la santé soient menées.

Ainsi, les causes des maladies des enfants (voir tableau 4 ) que les mères manifestent nous laissent comprendre que l'on est loin d'avoir conscience des rapports existant entre les vaccinations et les maladies, la malnutrition et les maladies, l'hygiène et les maladies, etc... Cela veut dire qu'il est recommandable de réaliser des actions à plusieurs niveaux et sur plusieurs sujets :

- a) - au niveau de l'ensemble de la population, des campagnes de sensibilisation :
  - . à travers le système de communication traditionnel existant dans le quartier ;
  - . à travers la radio dans des programmes en langues vernaculaires - affiches, etc...
  - . avec les organisations existant dans la zone .
  
- b) - au niveau des groupes de mères :
  - . séminaires
  - . causeries éducatives
  
- c) - Les sujets à traiter, nous pouvons citer entre autres :
  - . les vaccinations et leurs utilités ;
  - . la consommation d'eau non salubre et ses dangers ;
  - . les règles d'hygiène ;
  - . la malnutrition et ses conséquences ;
  - . La rehydratation oralé ;
  - . la surveillance de la croissance des enfants ;
  - . la prévention des maladies

.../...

#### 4. GARDE D'ENFANTS

Un pourcentage important des femmes a manifesté leur intérêt pour un système de garde d'enfants, qu'il faudrait en envisager, permettant en même temps que la garde des enfants, une surveillance de leur développement en général et un suivi de leur santé.

La garde des enfants libérera les femmes qui ont besoin de vaquer à des occupations économiques hors de la maison pour pouvoir subvenir aux besoins de la famille au sein de laquelle leurs rôles deviennent de plus en plus déterminants.

Il y a lieu de prévoir une formule de garde communautaire des nombreux enfants qui sont dans les rues. Pour ces enfants, l'aménagement des espaces de sport et de loisirs s'avère indispensable.

#### 5. SOUTIEN AUX ORGANISATIONS EXISTANTES

L'organisation des actions à entreprendre à Bè dépendra de l'utilisation efficiente des ressources humaines du quartier. L'unanimité autour des valeurs traditionnelles peut entraver dans une certaine mesure l'ouverture des populations, surtout autochtones, aux innovations. En même temps, un acheminement adéquat de cette unanimité peut favoriser les actions d'amélioration de la vie de la population.

La vie associative semble être très forte dans les trois zones. L'appartenance à une association s'explique par des préoccupations d'ordre psychologique qui trouvent leur prolongement dans la satisfaction des besoins matériels. On appartient à une association pour avoir un réseau d'identification social auquel on se réfère et auquel on est sensé recourir en cas de besoin. Il est alors encourageant de constater que les femmes participent plus aux associations que les hommes.

La plupart de ces associations ont comme support matériel un tam-tam. Elles ont des noms tels que "Novisi", "Duadi", etc...

.../...

Les adultes semblent davantage appartenir aux associations que les jeunes. Cela peut se comprendre, à cause des cotisations que les jeunes n'arrivent pas à faire et aussi à cause de la tutelle des parents qui constitue pour eux une sorte de couverture des risques sociaux. En cas de décès d'un parent, c'est le père ou la mère qui fait les dépenses et non le jeune qui est encore sous la tutelle des parents.

Ces associations peuvent être des réseaux possibles d'animation des quartiers et des membres dans le sens de l'amélioration de la qualité de la vie si elles trouvaient une forme de représentativité spécifique.

En effet, la survivance et la création de certains réseaux d'organisations communautaires offrent des possibilités d'une prise en charge des actions à entreprendre dans le quartier par les populations. Le Comité de Développement de Bè constitue déjà une structure de support à l'organisation de la population. Il reste que les différents réseaux d'identification sociale et de communication trouvent au sein du Comité des formes de représentativité spécifique qui les rentabilisent. Ainsi, les femmes de l'association "NOVISI" par exemple, peuvent constituer un groupe cible pour une action de démonstration de bouillie enrichie pour les enfants si le Comité donne la caution aux leaders de ces femmes de les organiser et les animer.

B I B L I O G R A P H I E

B I B L I O G R A P H I E

S O M M A I R E

1. Projet de réhabilitation des infrastructures urbaines de Lomé et des villes de l'intérieur, présenté à la Conférence des Bailleurs de Fonds en Juin 1985.
2. Les villes du Togo - Bilan et perspectives.  
World Bank - FAC - UNDP - Ministère du Plan (Décembre 1984).
3. Programmes de restructurations de la zone de Bè.  
Conseil des Organismes Non Gouvernementaux en Activité au Togo (CONGAT) - Juin 1984.
4. MIRHAS - CONGAT, Forum l'île de Bè  
CONGAT ( May 1984).
5. Termes de référence "étude de développement urbain de la ville de Lomé" - World Bank (Février 1982).
6. Résultats de l'enquête socio-économique  
AGETU - CCL - AGUH de la zone d'aménagement de Bè.  
Projet USAID - (Oct. - Nov. 1979).
7. La situation des enfants dans le monde 1985.
8. "Une approche aux réalités des quartiers défavorisés de la ville de Bangui" République Centrafricaine -  
Gouvernement Centrafricain - UNICEF, (1984).
9. Révolution en faveur de la santé infantile (dossier UNICEF).

.../...

10. Carnet de l'enfance "Planification sous-urbaines" et participation N° 57/58, 1982.
11. "Comment atteindre les enfants et les femmes pauvres en milieu urbain". Rapport du Directeur Général (Nov. 1984).
12. "NOUVELLES DE L'UNICEF N° 15" - Taudis et Bidonvilles : L'autre ville...
13. Les soins de Santé Primaire en Milieu Urbain :
  - Comment instituer des services sanitaires pour les populations déshéritées des grandes villes dans les pays en développement OMS/UNICEF 1984.
14. Forum d'idées N° 18, 1984.
15. Urban Examples UNICEF "Gestion des services de base en milieu urbain. Les réalités de la Coordination N° 5, 1983 et N° 8, 1984.

LISTE DES MEMBRES

DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

EQUIPE D'APPUI AUX ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS ET DES FEMMES DEFAVORISES DE LA VILLE DE LOME :

SERVICE DE BASE POUR LA ZONE DE BE

LISTE DES PARTICIPANTS

<u>NOM &amp; PRENOMS</u>	<u>TITRE ET FONCTION</u>	<u>SERVICE OU ORGANISME</u>
Mr. AZIAHA Yawo Atade	Docteur en Géographie, Urbaniste, Administrateur Civil en Chef, Coordinateur des Projets Urbains	Ministère du Plan et de l'Industrie, Lomé
Mr. BOUNEKPO Kokou	Technicien Supérieur de Développement	Direction de la Planification Régionale Région Maritime (Ministère du Plan et de l'Industrie)
Mr. SODOKE Kodjo	Sociologue, Administrateur Civil, Division du Développement Communautaire	Ministère de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Condition Féminine, Lomé
Mme MESSANVI Akoueaba	Directrice du Centre Social de Bè	Ministère de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Condition Féminine, Lomé
Mr. AWAHI Ayikoe	Ingénieur Statisticien Démographe	Direction Générale de la Statistique (Ministère du Plan et de l'Industrie), Lomé
Mr. ADJANGBO Comlan	Architecte-Urbaniste	CONGAT (Conseil des Organismes Non Gouvernementaux en Activité au Togo), Lomé
Mlle MAMUNA Edzodzinzam A.	Technicienne Supérieure de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural	CONGAT (Conseil des Organismes Non Gouvernementaux en Activité au Togo), Lomé
Mr. AGBOKOU F. Yao	Technicien Supérieur de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural	CONGAT (Conseil des Organismes Non Gouvernementaux en Activité au Togo), Lomé
Mr. TORRES Gustavo A.	Architecte - Urbaniste Docteur en Planification du Développement Conseiller Régional Développement Urbain pour l'Afrique Occidentale et Centrale	UNICEF, Abidjan

A N N E X E S

A N N E X E I

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'EQUIPE D'APPUI  
AUX ACTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS ET FEMMES  
DEFAVORISES DE LA VILLE DE LOME : SERVICE DE BASE  
DE LA ZONE DE BE. (LOME, AOUT - SEPTEMBRE 1985)

PROGRAMME DE TRAVAIL

	LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENREDI 23	SAMEDI 24
30		Service de base méthodologie de travail avec les communautés	Les données de base nécessaires dans la zone de Bè		Elaboration du questionnaire.	
50		Mon Enfant Voix de la Rue Mon Enfant Voix de l'avenir : Projection de série de diapos ; Discussions	Programmation d'actions Distribution des tâches à l'intérieur de l'équipe	idem	Préparation d'enquête : . Par quartier . taille de l'échantillon	
00	Présentation des actions Gouvernement/UNICEF 85-88 en faveur des enfants P. L. Delahaye	Situation Conditions Générales de la ville de Loné		Exposé "Données trouvées ou trouvables"		
50	Les actions en faveur des Enfants en milieu urbain défavorisé. G.A. Torres	CONGAI	idem	Détermination de ré-enseignement à demander à la communauté		
50	La Révolution pour la survie et le Développement de l'enfant (film)/Discussion	La zone de Bè				
00		CONGAI				

PROGRAMME DE TRAVAIL

LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	SAMEDI /DIMANCHE
<p>Evaluation de l'avancement du travail</p> <p>L'analyse par quartier/sous quartier zone de Bè</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des services existants</li> <li>- Caractéristiques popula desservie etc.</li> </ul>	<p>Briefing aux Enquêteurs</p>				
<p>Distribution des tâches/ responsables</p>	<p>Visite au Chef AKLASSOU et au Comité du Développement de Bè</p>	<p>Réalisation de l'Enquête</p>		<p>Résultats : 1- Document par sous quartier</p> <p>2- Exposé de chaque équipe</p>	



PROGRAMME DE TRAVAIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>Dépouillement des question- naires</p>	<p>Dépouillement des question- naires</p>	<p>Dépouillement des question- naires</p>		<p>Réunion finale</p>	
<p>Rédaction du rapport</p>	<p>Rédaction du rapport</p>	<p>Rédaction du rapport</p>	<p>Rédaction du rapport</p>		

A N N E X E I I

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE - QUESTIONNAIRE

1. L'obstacle fondamentale à la réalisation d'une enquête statistique dans les pays en voie de développement est l'absence d'une base complète de sondage. De ce fait, plusieurs types de sondage sont généralement utilisés pour atteindre l'unité statistique sur laquelle porte l'étude. Pour ce qui concerne l'enquête sur la situation des femmes et des enfants dans la zone de Bè, deux types de sondage ont été utilisés : il s'agit du :

- sondage à trois degrés dans la zone semi-urbaine de Bè ;
- sondage à deux degrés dans la zone traditionnelle de Bè.

1.1. Champ de l'enquête :

La surface géographique couverte par l'enquête concerne la zone dite de Bè, située au coeur de Lomé. Elle comprend les quartiers d'Afangnan-Komé, Bassadji, Apéyémé, Dangbuipé, Agodo, Hédjé, et couvre une superficie d'environ 83 ha, la surface totale étant de 183 ha.

La zone est limitée au Sud par les rues de Bè et d'Akodessewa, au Nord par la lagune, à l'Est par la rue Combey Gustave, à l'Ouest par les rues d'Alma, Dosseh Gerson, Amemaka Libla et patrick Seddoh.

Pour les besoins de l'enquête, et dans le but d'assurer une représentativité de l'échantillon, le champ de l'enquête a été divisé en deux zones plus ou moins homogènes ; la première zone couvrait l'habitat semi-structuré (x) et la deuxième, l'habitat traditionnel(x~~x~~).

1.2. La population à enquêter :

L'enquête porte exclusivement sur les mères défavorisées qui vivent dans la zone d'enquête. Sont exclues du champ de l'enquête :

.../...

---

(x) L'habitat semi-structuré est un ensemble de concessions dont le nombre est variable (de 5 à 25 concessions) délimité par un système de rues.

(~~xx~~) L'habitat traditionnel est un ensemble de constructions non ordonnées dont les voies d'accès sont généralement des passages sinueux.

- a) - toutes les femmes salariées et toutes celles qui présentent des conditions de vie dépassant le "seuil de pauvreté". A ce niveau subsiste une certaine subjectivité car il est difficile de fixer avec rigueur ce seuil de pauvreté. Néanmoins, pour toucher les femmes qui répondent à nos critères, nous avons éliminé toutes les concessions (ou maisons) qui possèdent un certain niveau de confort (genre villa, maison à étage, maison avec parterre ou équipée de télévision). Dans les concessions échantillonnées, il n'est pas rare de rencontrer des femmes de toutes catégories (les unes dans une situation d'indigence et les autres vivant dans le luxe et l'abondance matérielle). Dans de pareils cas, nous avons procédé à une sélection des femmes à enquêter.
- b) - Toutes les femmes sans enfants, ainsi que toutes celles dont les enfants ont franchi l'âge de 10 ans.
- c) - Les femmes vivant dans la zone mais qui n'étaient pas présentes au moment du passage de l'enquêteur. Il se peut très bien que celles-ci soient dans des conditions assez déplorables, mais pour des raisons de ces occupations et pour éviter de prendre les renseignements auprès d'une tierce personne, nous avons jugé utile de les exclure de l'échantillon.

## 2. ECHANTILLONNAGE

Pour obtenir des indicateurs assez significatifs, un effectif de 200 femmes, représentatif de l'ensemble des femmes déshéritées de la zone de Bè, a été jugé suffisant. Il faut mentionner que les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 1981 auraient été déterminés d'une façon rationnelle la taille de l'échantillon, mais ils ne sont pas encore disponibles (les caractéristiques de la population de Bè selon la profession, la taille du ménage, le niveau d'instruction, le nombre d'enfants par femme, sont en cours de traitement).

.../...

La taille de l'échantillon a été répartie en fonction du poids démographique et du degré d'urbanisation de chaque zone. De ce fait, 70 femmes devaient être théoriquement enquêtées dans la première zone et 130 dans la deuxième .

2.1. Choix de l'échantillon au niveau de chaque zone :

a) - Zone semi-urbanisée :

Pour atteindre l'unité statistique à étudier, le sondage à trois degrés a été le plus approprié.

- Au 1er degré, il a été fait choix de 20 îlots (1) sur un ensemble de 72, soit une fraction de sondage d'un îlot sur 4 (1/4). C'est la méthode qui a été utilisée, le pas de progression étant le quotient de la division de 72 par 20 (environ 4 après arrondi).

- Au 2ème degré, c'est une méthode empirique qui a servi au choix de la concession en d'autres termes, sur l'ensemble des concessions de l'îlot répondant aux critères retenus, une concession sur 3 devait être visitée.

- Le nombre de femmes à enquêter par îlot est défini suivant l'importance de l'îlot en habitat, pouvant être habité par des femmes déshéritées. Ainsi, ce nombre pouvait varier de 2 à 6 par îlot.

b) - Zone traditionnelle :

Il ne serait pas indiqué d'appliquer la même méthode de sondage dans les deux zones. A quelques exceptions près, les femmes de la deuxième zone peuvent être considérées comme des femmes déshéritées. A cet égard, toutes les concessions de cette zone se prêtent à l'enquête. Dans ces conditions, les encadreurs définissent sur le terrain un groupe de constructions dans lequel les enquêteurs interrogent un nombre préalablement fixé, grosso modo. 130 femmes ont été interviewées dans la zone.

.../...

---

(1) Ilots : ensemble de concessions limitées par des rues périmétrales.

### 3. ORGANISATION DE L'ENQUETE

L'enquête a duré trois jours sur le terrain. Elle a été menée par cinq (5) enquêteurs dont quatre ont le niveau de la classe de seconde et le cinquième est titulaire du baccalauréat. Ils ont participé à plusieurs opérations de collecte d'informations statistiques sur le terrain, et possèdent des notions sur les techniques élémentaires d'enquête statistique.

Avant le démarrage de l'enquête dans les zones de Bè, ces enquêteurs ont suivi une formation dans la journée de Mardi 27/08/85. Ils ont été familiarisés au questionnaire; des exposés leurs ont été faits sur la méthodologie, les objectifs de l'enquête et la manière de poser les questions en langue vernaculaire aux enquêtées. Une description détaillée et de l'unité statistique à étudier a été faite. A l'issue des trois jours de travail, 205 femmes ont été interviewées.

#### PROBLEMES RENCONTRES

Les problèmes rencontrés se situent à deux niveaux : il y a les difficultés des enquêtées à percevoir certains besoins urgents de leur milieu, la réticence à répondre à certaines questions.

La plupart des femmes de l'échantillon sont analphabètes. Certaines questions portant sur l'analyse de la situation, les attitudes et sur les propositions ne sont pas généralement bien assimilées par les enquêtées. Les domaines couverts par les questions sont vastes et les réponses à proposer sont nombreuses. Les enquêtées ne savent pas par quel bout il faut prendre les problèmes.

La méfiance des enquêtées peut aussi s'expliquer par le fait que l'on s'intéresse à leur vie privée. Les enquêtées ignorent l'utilisation qui sera faite des informations recueillies dans la mesure où "ces enquêtes ne sont pas suivies de réalisations concrètes".

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Union - Paix - Solioarité

MINISTERE DU PLAN  
ET DE L'INDUSTRIE

UNICEF

ENQUETE SUR LA SITUATION DES FEMMES ET DES ENFANTS  
DANS LA ZONE DE BE - LOME

LOCALISATION

NOM DU QUARTIER -----

NUMERO DE ZONE     /    /    /

I- RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1. Combien d'enfants habitent avec vous ?     /    /    /

1.2. Combien de fois avez-vous été enceinte ?     /    /    /

1.3. Combien d'enfants avez-vous mis au monde ?     /    /    /

1.4. Combien en sont décédés ?     /    /    /

1.5. Combien en sont vivants ?

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

1.6. Quels sont les âges de vos enfants vivants ? (commencez par le plus jeune)

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

1.7. Vos enfants décédés, à quels âges sont-ils décédés ? (commencez par le dernier décédé)

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_    \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

1.8. Quelles sont les maladies qui les ont tués ?

.....  
.....  
.....

1.9. Fréquentez-vous les centres de PMI pendant vos grossesses ?

OUI

NON

1.10. Jusqu'à quel âge amenez-vous vos enfants aux centres de PMI ?

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

1.11. Quelles sont les maladies les plus fréquentes chez vos enfants ?

.....  
.....  
.....

1.12. En cas de maladies, comment soignez-vous vos enfants ?

-----  
-----  
-----

II- ANALYSE DE LA SITUATION, PROBLEMES.

2.1. A quoi attribuez-vous la mauvaise santé de vos enfants ?

-----  
-----

2.2. Croyez-vous que d'autres mères ont les mêmes problèmes (maladies) que vous concernant la santé des enfants ? OUI  NON

2.3. Quels sont vos principaux problèmes :

a) au niveau de la concession (Hotonu)?

-----  
-----  
-----

b) au niveau du quartier (Ekoamè)?

-----  
-----  
-----

c) au niveau de la zone (Afédomé)?

-----  
-----  
-----

III- ATTITUDES ET PROPOSITIONS

3.1. Voudriez-vous avoir une personne de votre quartier pour assurer le bien-être (dédié nana) de votre enfant ? OUI  NON

3.2. Si oui, à quelles conditions ?

-----  
-----  
-----

3.3. Garderiez-vous les enfants de vos voisins chez vous ? OUI   
NON

3.4. Si oui, à quelles conditions ?

-----  
-----  
-----

3.5. Participeriez-vous à des activités telles que causeries éducatives (Ozédodo) séminaires (Tutudo), démonstrations (Dédéfia) etc, vous permettant l'amélioration du régime alimentaire de vos enfants ? OUI  NON

3.6. Estimez-vous, qu'en participant à des activités de groupes de production, vous pourriez améliorer votre situation économique ?

OUI  NON

3.7. Participeriez-vous à des activités vous donnant une formation professionnelle ?

OUI  NON

3.8. Si oui, à quelles conditions ?

-----  
-----  
-----

3.9. Quel genre de formation souhaiteriez-vous ?

-----

3.10. Que proposeriez-vous pour améliorer la condition des enfants du quartier ?

-----  
-----  
-----

3.11. Que proposeriez-vous pour améliorer la condition des mères ?

-----  
-----  
-----

IV- IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

NOM ET PRENOMS -----

AGE -----

OCCUPATION ACTUELLE -----

-----

NOM DE L'ENQUETEUR -----

DATE DE L'INTERVIEW -----

A N N E X E    I I I

DONNEES STATISTIQUES DE LA VILLE DE LOME

EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGE DE LA POPULATION DE LA VILLE DE LOME

DE 1970 A 1981

GROUPES D'AGE	1970		1981	
	EFFECTIF	%	EFFECTIF	%
Moins d'un an	5151	3,5	11 831	3,2
1 - 4 ans	21 302	14,4	50 515	13,5
<u>Total 0-4 ans</u>	<u>26 453</u>	<u>17,9</u>	<u>62 346</u>	<u>16,7</u>
5 - 9 ans	24 236	16,4	55 405	14,8
10 - 14 ans	18 013	12,1	44 107	11,8
<u>Total 5-14 ans</u>	<u>42 249</u>	<u>28,5</u>	<u>99 512</u>	<u>26,6</u>
15 - 19 ans	16 366	11,0	43 773	11,7
20 - 24	15 938	10,8	44 401	11,9
25 - 29	12 943	8,7	39 380	10,5
30 - 34	9 293	6,3	24 880	6,7
35 - 39	7 343	5,0	17 777	4,7
40 - 44	5 027	3,4	12 444	3,3
45 - 49	3 866	2,6	9 824	2,6
50 - 54	2 671	1,8	6 595	1,8
55 - 59	1 750	1,2	3 980	1,1
<u>Total 15-59 ans</u>	<u>75 197</u>	<u>50,7</u>	<u>203 054</u>	<u>54,3</u>
60 - 64 ans	1 462	1,0	3 120	0,8
65 - 69	1 039	0,7	2 136	0,6
70 ans et +	1 752	1,2	3 893	1,0
TOTAL	148 152 (1)	100	374 061 (2)	100
Age non indiqué	4		1 438	

(1) effectif de la population dans les limites urbaines de 1970.

(2) effectif de la population dans les limites urbaines de 1981

RAPPORT DE MASCULINITE OU NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES

GROUPES D'AGE	RAPPORT DE MASCULINITE	
	1970	1981
Moins d'un an	101	102
1 - 4 ans	99	102
5 - 14 ans	76	89
15 - 24 ans	108	84
25 - 34 ans	88	97
35 - 44 ans	95	109
45 - 54 ans	95	110
55 - 69 ans	91	92
70 ans et plus	56	65
TOTAL	92	93

Source : "Recensements 1970 et 1981.